

ST-HYACINTHE CINQ MILLIONS DE DOLLARS DE DÉGÂTS

■ Deux jeunes gens ivres seraient les auteurs du sinistre qui a frappé une importante section de cette ville. Jean-Pierre Martineau, un jeune homme d'affaires de 35 ans, a perdu deux commerces dans l'incendie. Ses pertes sont évaluées à plusieurs centaines de milliers de dollars.

page A 3
Tabloïd sport, pages 10 et 19

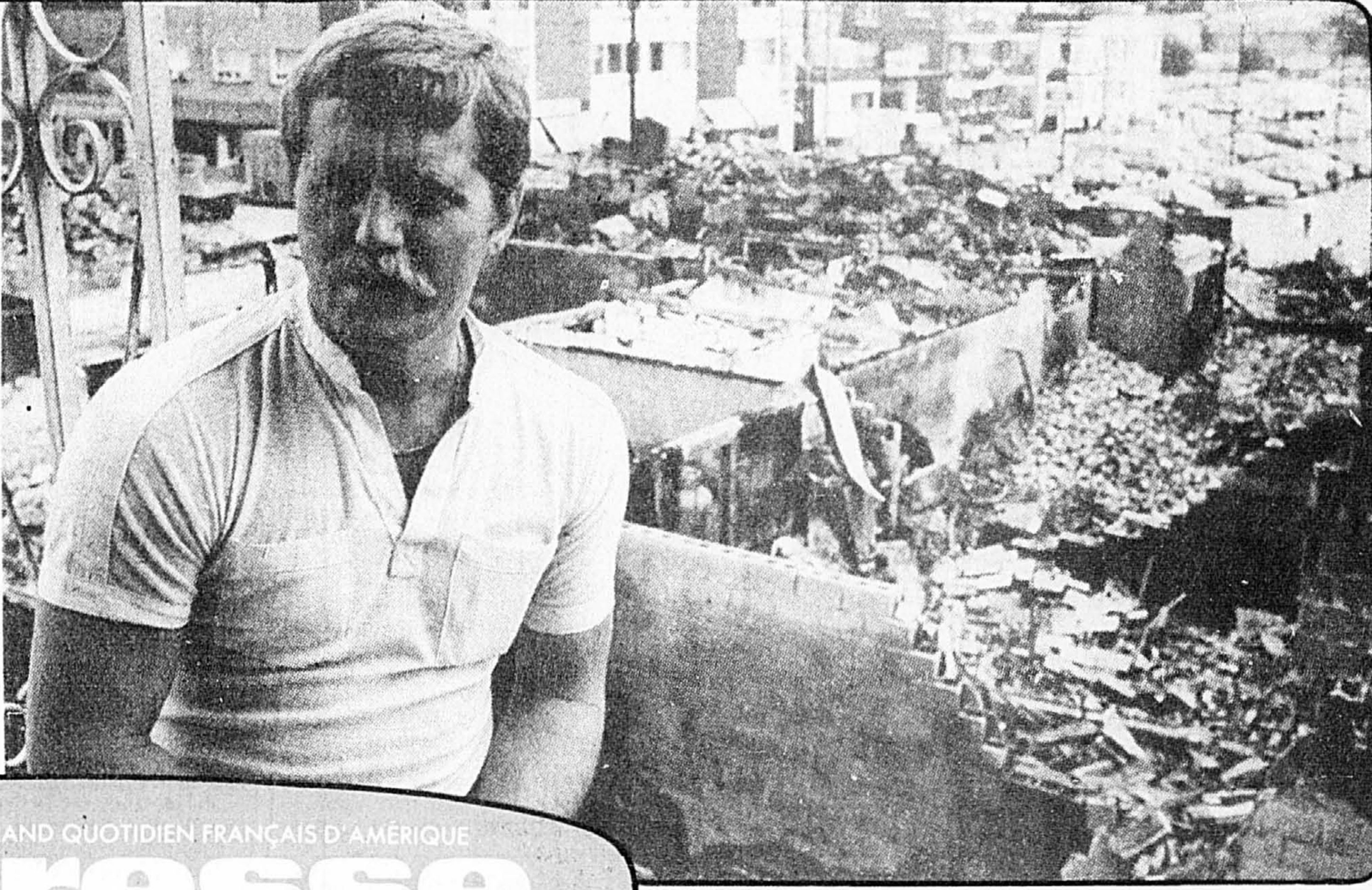


photo Jean Goupil, LA PRESSE

TABLOÏD
SPORTS
JACQUELINE
GAREAU
NE SERA
PAS DU
MARATHON

page 4



hypermarché
met de la personnalité
dans votre panier.
Square Decarie et Centre 2000, Laval

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

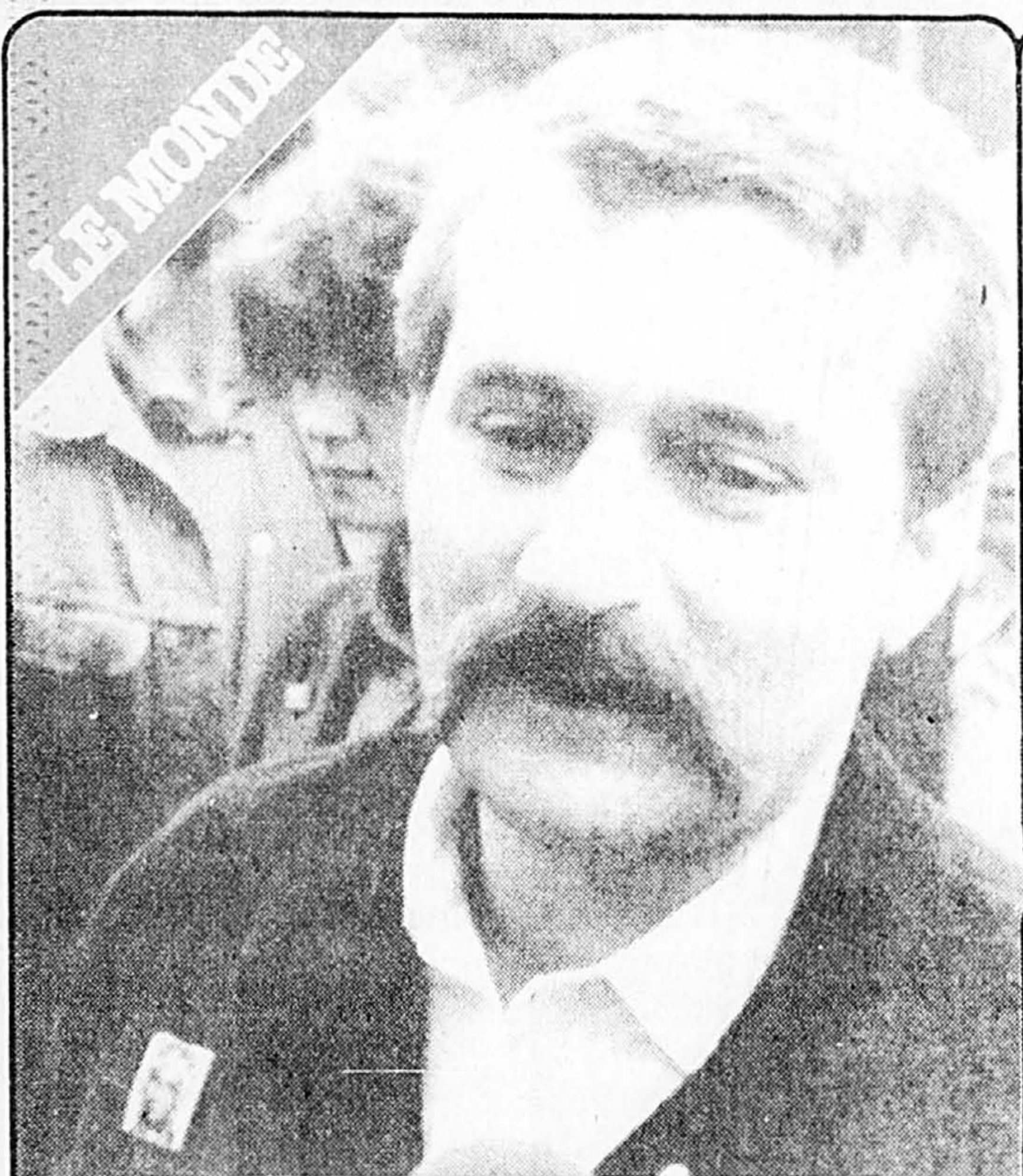
25 cents MONTRÉAL, MARDI 4 AOÛT 1981, 97^e ANNÉE, no 184, 66 PAGES, 4 CAHIERS

15,000 CONTRÔLEURS EN GRÈVE REAGAN: RENTREZ OU VOUS SEREZ TOUS CONGÉDIÉS

Le président a donné aux aiguilleurs du ciel un délai de 48 heures pour se rendre à son ultimatum

pages A 4 et A 5

■ L'aéroport de Dorval fortement perturbé



LE MONDE
RUPTURE PROCHAINE?
Walesa: «Nous sommes ici pour vaincre»

page A 12

AU CHANTIER DU GAZODUC
DES FIER-S-À-BRAS
FONT DU PLACEMENT

page A 3

■ LE BUREAU DES VÉHICULES
AUTOMOBILES VENDAIT DES
DONNÉES CONFIDENTIELLES
À DES FINS COMMERCIALES

page A 2

■ POSTES: LA MÉDIATION REPREND
SOUS DE BONS AUGURES

page A 9

\$
80.53
LA CHUTE
S'ACCENTUE

page B 1

MODE

MICHÈLE
BUSSIÈRES:
la mode au
Québec est en
santé, mais
doit se
discipliner

■ De nature, c'est une fonceuse. Lancée dans la course avec du flair, de l'audace et beaucoup de besoins maintenant comblés, elle fait désormais face à beaucoup de compétition.

page C 1



SOMMAIRE

Annonces classées: C 5 à C 9
Arts et spectacles
— Informations: B 7 et B 8
Carrières et professions: B 6
Décès, naissances, etc.: C 10
Économie: B 1 à B 6
FEUILLETON: Shogun: B 11
Horoscope: C 6
La mode du jour: C 8
Le monde: A 8 et A 12
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Pleins Feux: A 8
Télé-câble: B 8
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 4

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 20, 21
— Télévision: 21
Contact: 11 à 14
Mots croisés: 22
Quoi faire aujourd'hui: 20

EDITO
SERAIT-CE
L'AMORCE
DU DIALOGUE
NORD-SUD?

PAR JEAN PELLERIN
page A 6

LES POSTIERS
ET M. OUELLET
SUITE EN PAGE ÉDITORIALE



Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

Un réseau complet et efficace de
BUREAUX
IMMOBILIERS

SERVICES FINANCIERS
SUR MESURE
PLACE VILLE-MARIE/861-1681
CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW/695-5230
SHERBROOKE/565-1933

EN CONFORMITÉ AVEC UN RÈGLEMENT DE 1977

L'ex-Bureau des véhicules automobiles a vendu des informations confidentielles

■ QUÉBEC — Un document de travail préparé à l'intention du Bureau central de l'information du ministère des Communications révèle que des informations confidentielles sur les citoyens ont été vendues dans le passé pour des fins commerciales par l'ex-Bureau des véhicules automobiles.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

L'étude, qui est en fait une thèse de maîtrise rédigée par M. Jacques Bec et présentée en 1979 à l'École d'administration publique et au ministère des Communications, visait à suggérer l'introduction d'un code unique pour l'identification symbolique des

personnes physiques dans les fichiers informatisés de l'administration gouvernementale. Ceci afin de protéger l'accès aux fichiers de renseignements, d'en minimiser les coûts et d'éviter les fraudes.

M. Bec a indiqué à LA PRESSE que l'ex-Bureau des véhicules automobiles avait déjà vendu à la compagnie Bombardier la liste des individus détenteurs de ski-doo afin de s'en servir pour des fins de vente et de publicité. De même, la liste complète des propriétaires de véhicules automobiles a été cédée aux Vétérans pour la fabrication de plaques miniatures que l'on attache aux porte-clés.

Un règlement publié dans la Gazette officielle du 28 décembre 1977 accordait au directeur

du BVA la possibilité de communiquer tout renseignement si un demandeur faisait la preuve de son intérêt légitime à l'obtenir. Comme il se doit, le demandeur devait en acquiescer les frais qui pouvaient s'élever à 20,000 pour toute demande de deux millions et plus de dossiers, sans compter le temps d'opération de l'ordinateur, calculé à \$130 l'heure.

Ce règlement n'a pas été modifié depuis ce temps et, comme le signalait un haut fonctionnaire, il accorde au directeur toute latitude voulue de fournir des renseignements.

A la Régie de l'assurance-automobile, qui a intégré le 1er janvier dernier le Bureau des véhicules automobiles, la présidente, Mme Claudine Sotiau, a

affirmé que l'organisme ne vendait plus d'informations personnelles aux entreprises privées, sauf exceptionnellement pour des raisons sociales lorsqu'un fabricant d'autos rappelle une catégorie précise de voitures pour des réparations ou encore pour des raisons judiciaires. «Depuis que la Commission d'étude Paré sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels a commencé ses travaux, nous avons mis sur la glace toute demande des compagnies ou organismes privés», a-t-elle déclaré.

De son côté, l'ex-directeur du BVA, M. Guy Laberge, qui a occupé ce poste neuf mois, de mai 1980 à février 1981, a souligné qu'il avait mis fin à cette

pratique durant son mandat. Son prédécesseur, Me Ghislain-K. Laflamme, n'a pu être rejoint, étant présentement en vacances.

Les points de démerite

Selon le greffier adjoint du Conseil exécutif, M. Jean-Pierre Vaillancourt, le règlement aurait pu permettre au directeur du BVA de vendre la liste complète du dossier des points de démerite des conducteurs de véhicules-automobiles aux compagnies d'assurance.

Cependant, rien n'indique que cela a été fait dans le passé. «Il y a eu des échanges d'informations avec des compagnies d'assurance sur des cas individuels», note M. Jacques Pelletier, chef du Service d'immatriculation, mais à ma connaissance nous n'avons jamais vendu de liste complète.»

Le directeur du Service de la souscription à La Laurentienne, M. Ratelle, a admis que les compagnies d'assurance auraient été bien aidées si elles avaient obtenu dans le passé le dossier des points de démerite de leurs assurés. On aurait ainsi pu déterminer le risque et par conséquent la prime à payer. «Ce n'est qu'exceptionnellement que nous obtenons des renseignements sur certains conducteurs. D'ailleurs, nous n'avons plus tellement confiance au système, surtout dans l'état où l'ex-Bureau des véhicules automobiles l'a laissé, qui accusait des retards de plusieurs mois.»

145 fichiers-maître

Dans son étude, M. Jacques Bec dénombreait la présence de 145 fichiers-maître de renseignements au gouvernement, ce qui constituait à son avis environ 80 pour cent de tous les fichiers de l'administration publique québécoise. Il y déplorait l'absence d'une politique globale et unifor-

me quant à l'accès des fichiers et à leurs historiques.

Plusieurs ministères s'échangent constamment de l'information. Par exemple, le ministère des Institutions financières échange des renseignements sur les entreprises avec le ministère de la Main-d'oeuvre et la Commission sur la santé et la sécurité au travail; le Service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation fait de même avec le ministère de la Main-d'oeuvre et du Travail ainsi que le Service de l'aide sociale avec la Commission de l'assurance-chômage.

Dans ce labyrinthe de sources de renseignements, il faut également compter sur celles compilées par les services paragonnementaux comme les hôpitaux, les écoles, etc.

A la Régie de l'assurance-maladie, la mise à jour des six millions de dossiers médicaux des Québécois mobilise en permanence une centaine d'employés par année et coûte \$5 millions. Le président de l'organisme, le Dr Martin Laberge, estime qu'il s'agit probablement du fichier de renseignements le mieux gardé de tout l'appareil gouvernemental puisque même le ministre des Affaires sociales n'y a pas accès.

À la suite du dépôt du rapport Paré, le 11 juin dernier, le premier ministre Lévesque a promis qu'un projet de loi serait présenté à l'Assemblée nationale dès l'automne afin de régler l'accessibilité à l'information gouvernementale et d'assurer la protection des renseignements personnels. Tout semble indiquer qu'il s'agit d'une intention ferme puisque la Commission permanente des Communications tiendra du 1er au 3 septembre prochain des audiences publiques afin d'entendre les mémoires de personnes ou d'organismes sur les conclusions de la Commission Paré.

IMPORTANT!



AUX DÉTENTEURS DE CARTES VISA*

VOICI UN MOYEN FACILE DE PAYER VOTRE COMPTE CHARGEX* MALGRÉ L'ARRÊT DES SERVICES POSTAUX.

Pendant la grève des postes, toute institution financière émettant des cartes Visa se fera un plaisir d'accepter votre paiement. Vous n'avez qu'à vous rendre à la succursale ou la caisse populaire participante la plus près pour y effectuer celui-ci.

INSTITUTIONS PARTICIPANTES

- Banque de Commerce Canadienne Impériale
- Central Trust
- Banque Toronto-Dominion
- Guaranty Trust
- Banque Royale du Canada

- Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
- Principal Trust
- Banque de Nouvelle-Écosse
- Banque Nationale du Canada

*Institutions canadiennes émettant des cartes. Utilisateurs enregistrés des marques.

CE PRO EN SILENCIEUX QUI VOUS EST DÉJÀ FAMILIER

Si vous avez besoin d'un silencieux, pourquoi aller trouver un étranger? Il y a un nouveau concessionnaire Superior Muffler en ville et il est probable que vous le connaissez déjà. Vous avez certainement déjà compté sur lui pour d'autres services mécaniques, vous savez donc que vous pourrez compter sur lui lorsque vous aurez besoin d'un silencieux neuf. Vous pouvez doublement lui faire confiance parce que votre concessionnaire Superior Muffler vous donnera une garantie à vie sur le silencieux, le tuyau de raccordement, le tuyau d'échappement et la main-d'oeuvre pour aussi longtemps que vous gardez votre voiture domestique ou étrangère. Il fait aussi le cintrage des tuyaux sur mesure, vous n'avez donc jamais à attendre pour des pièces. Fiez-vous à votre concessionnaire Superior Muffler. C'est le pro en silencieux qui vous est déjà familier.

UNE INSPECTION GRATUITE

PLUS DE 1000 CONCESSIONNAIRES EN AMÉRIQUE DU NORD.



- Auto Alignement Alex, Inc. 1875, boul. Taschereau
- 1711 St. Ségur (cote Papineau) Montréal, Québec (514) 525-5888
- Garage Jean Robert, Ltée Longueuil, Québec (514) 651-5200
- Mernard Bochart Silencieux 9455, boul. St-Hubert Montréal, Québec (514) 326-7610
- Pellicier Automobile, Ltée 5130, chemin Chambly St-Hubert, Québec (514) 676-9313

LE PRO EN SILENCIEUX QUI VOUS EST DÉJÀ FAMILIER

Superior Muffler et le logo de Superior Muffler sont les marques de Fabrique de Superior Muffler Centers, Inc. N.Y., N.Y.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 16 Maximum: 26
Nuageux avec éclaircies
possibilité d'averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	26	Ciel variable	Beau
Outaouais	—	26	Nuageux, éclaircies	Ciel variable
Laurentides	—	26	Nuageux, éclaircies	Ciel variable
Cantons de l'Est	—	26	Nuageux, éclaircies	Ciel variable
Mauricie	—	24	Ciel variable	Ensol. pass. nuageux
Québec	—	25	Ciel variable	Pas de changement
Lac-Saint-Jean	—	24	Ciel variable	Ensol. pass. nuageux
Rimouski	—	24	Ciel variable	Pas de changement
Gaspésie	—	24	Ciel variable	Pas de changement
Bas-Caraïbe	—	21	Ciel variable	Pas de changement
Sept-Îles	—	21	Ciel variable	Pas de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	13	21
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	10	23

La Quotidienne Tirage d'hier 5-1-4

DEMAIN

Ciel variable

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	11	27
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	15	28
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	17	27
Nouveau-Brunswick	Pass. nuageux	Fredericton	13	28
Nouvelle-Écosse	Pass. nuageux	Halifax	14	27
Ile-du-Prince-Édouard	Pass. nuageux	Charlottetown	14	25
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	14	20

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	20	31	Miami	25	31
Buffalo	21	29	New York	22	31
Chicago	20	31	Nlle-Orléans	22	32

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	16	23	Hong Kong	25	26
Athènes	24	35	Le Caire	—	—
Berlin	16	21	Lisbonne	16	28
Bruxelles	19	20	Londres	13	25
Buenos Aires	15	27	Madrid	16	30
Copenhague	15	17	Moscou	17	26
Genève	16	25	Mexico	12	24

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	25	33	Bermudes	27	30
Barbade	25	30	Nassau	21	32
			San Juan	26	31
			Trinidad	23	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations, particulièrement à LA PRESSE sont également réservés. *Covrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

* TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE	LIVRAISON À DOMICILE	Lundi ou samedi	\$2.10
	Lundi ou vendredi <td>\$1.50</td> <td></td>	\$1.50	
	Samedi seulement <td>0.85</td> <td></td>	0.85	

* TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE	LIVRAISON À DOMICILE	Lundi ou samedi	\$1.75
	Lundi ou vendredi <td>\$1.25</td> <td></td>	\$1.25	
	Samedi seulement <td>0.75</td> <td></td>	0.75	

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surfacte)	Nombre de semaines	13	26	52
CANADA				
Lundi ou samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00	
Lundi ou vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00	
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00	

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS	Nombre de semaines	13	26	52
Lundi ou samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20	
Lundi ou vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00	
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20	

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Commandes	285-7100
Pour changer de lundi au vendredi 9h à 17h	285-7205
de lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES	285-7202
Détaillants	285-7306
National, Télé-Press	285-7305
Vacances, voyages	285-7285
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ	285-6892
Grandes annonces	285-6901
Annonces classées	

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

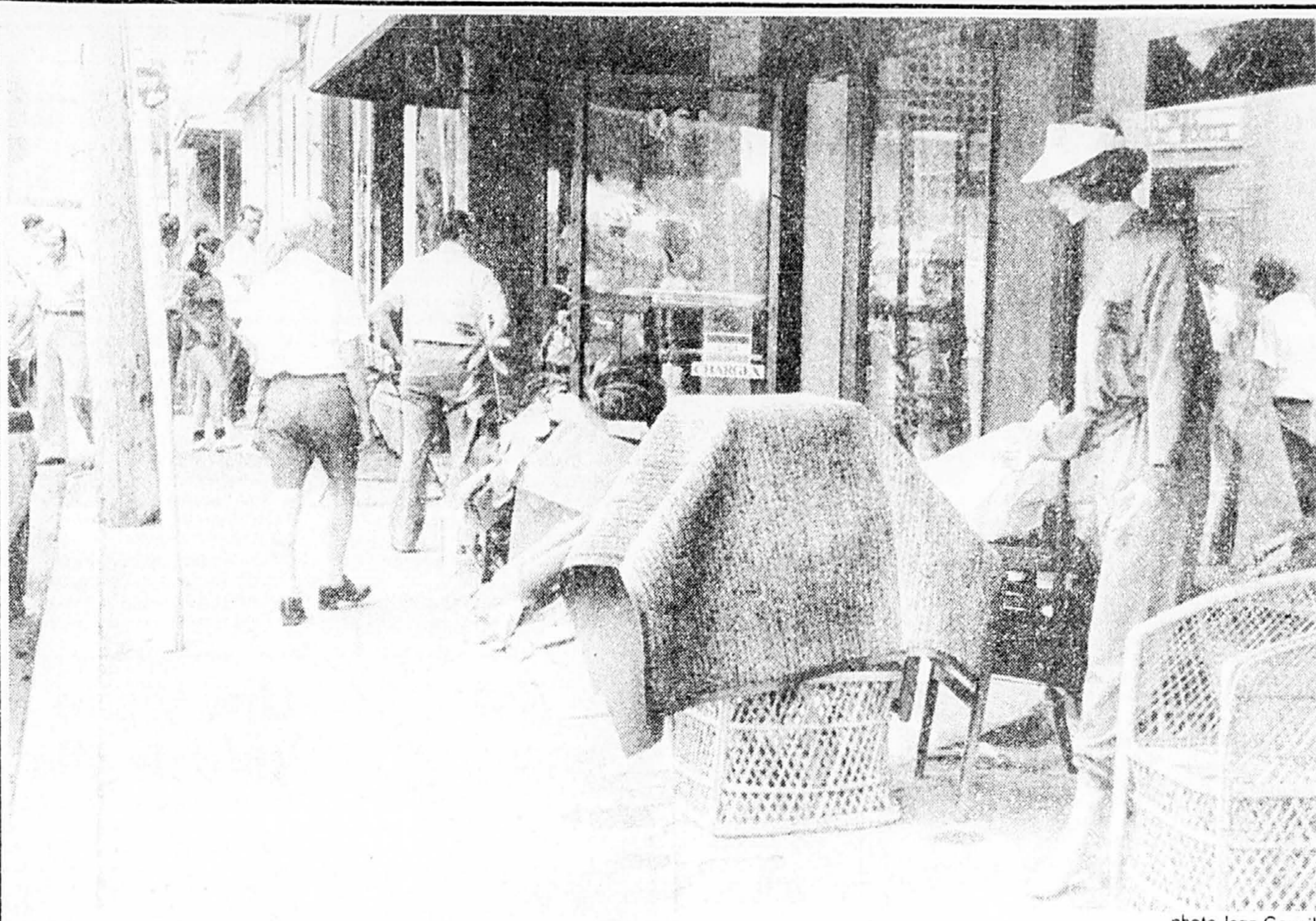


photo Jean Goupil

Les locaux endommagés par l'eau et la fumée étaient nettoyés, hier. Plusieurs cherchaient des locaux à louer pour ouvrir immédiatement leurs portes avant que la clientèle du cen-

tre-ville ne soit drainée dans d'autres secteurs de Saint-Hyacinthe. Autres photos en pages 10 et 19 du tabloïd sports.

DÉGÂTS DE \$5 MILLIONS À SAINT-HYACINTHE

La situation économique décourage les commerçants

■ SAINT-HYACINTHE — «J'ai perdu deux commerces dans cet incendie. Un magasin de vêtements et une brasserie. Pour un homme d'affaires de 35 ans, le coup est dur puisque j'avais encore beaucoup de projets. Soyez assurés que je ne me laisserai pas abattre pour autant.»

ANDRÉ PEPIN

M. Jean-Pierre Martineau était sur les lieux du sinistre hier matin. Il courait encourager un commerçant voisin, retournait à la banque, revenait discuter avec les gens dans la rue et tentait de rejoindre ses 22 employés qui sont aujourd'hui sans travail. Il leur a promis de reconstruire dans les meilleurs délais. «Moi, je peux me débrouiller puisque je suis seul mais pour mes employés, dont plusieurs sont soutien de famille, je trouve la situation encore plus tragique», a expliqué le jeune homme d'affaires dont les deux commerces étaient évalués à plu-

sieurs centaines de milliers de dollars.

La maison en démolition dans laquelle le feu a pris naissance appartenait à M. Martineau. Cet immeuble était situé juste derrière la brasserie «Le Vieux Saint-Antoine» et son propriétaire projetait y aménager un café-terrasse. «Nous ne pourrions pas reconstruire quelque chose d'aussi bien puisque la situation économique actuelle ne nous permet pas d'avoir accès facilement à des prêts bancaires. Il faudra repartir au bas de l'échelle même si nos commerces étaient bien couverts par les compagnies d'assurance», a-t-il expliqué.

L'important pour M. Martineau, c'est de prendre rapidement une décision. «Si les commerçants touchés par cette catastrophe décident de reconstruire, il faut que nous nous trouvions immédiatement des locaux de dépannage pour conserver notre clientèle durant les travaux de construction. Plus-

sieurs petits commerçants, je le crains, devront abandonner en raison des taux d'intérêt.»

Une autre commerçante rencontrée par LA PRESSE, Mme Anita Prince, est prête à recommencer immédiatement, mais elle craint ne pouvoir se trouver un local dans le centre-ville de Saint-Hyacinthe dans les prochains jours. Hier, elle tentait de récupérer ses dossiers d'affaires à travers les débris de son petit magasin de cuir complètement rasé par les flammes.

Le président de «Plaza Massakoutaine», une association de marchands, M. Guy Lamoureux, croit pour sa part que plusieurs terrains où se trouvaient les commerces incendiés seront mis en vente au cours des prochaines semaines. «Il est impossible, à moins d'être des plus courageux, de repartir en affaires dans une conjoncture économique comme celle que nous traversons.»

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe et l'association des marchands se réunissent hier

soir et devaient discuter des moyens à prendre pour encourager les commerçants à reprendre le collier.

La désolation

Quelques heures après l'incendie, le centre-ville de Saint-Hyacinthe offrait hier un spectacle désolant. Des centaines de curieux ont défilé dans les rues pour constater l'étendue des dégâts. Tandis que des pompiers surveillaient encore les débris, les béliers mécaniques étaient déjà à l'oeuvre.

Personne n'a été blessé sérieusement au cours de cet incendie. Une dame âgée, Mme Martha Doyle, a été sauvée par les pompiers au moment où la fumée envahissait son logement. «Elle était temps qu'ils viennent me chercher, la fumée m'incommodait et j'avais très peur puisque ma chambre était située tout près de ce quadrilatère qui s'est transformé en un immense brasier», a-t-elle dit.

Les deux suspects étaient ivres

■ SAINT-HYACINTHE — Deux jeunes hommes ivres depuis quelques jours, désireux d'offrir un spectacle aux gens du centre-ville de Saint-Hyacinthe, auraient allumé un incendie dans une maison en démolition dans la nuit de samedi à dimanche. L'incendie s'est propagé à 21 commerces et les dégâts sont maintenant estimés à quelque \$5 millions.

Marco Bérard, 19 ans, et Yvon Favreau, 21 ans, ont été interceptés dimanche soir par les détectives de Saint-Hyacinthe et comparaitront ce matin devant le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage. L'enquête publique dans cette affaire se déroulera dans la Vieille capitale.

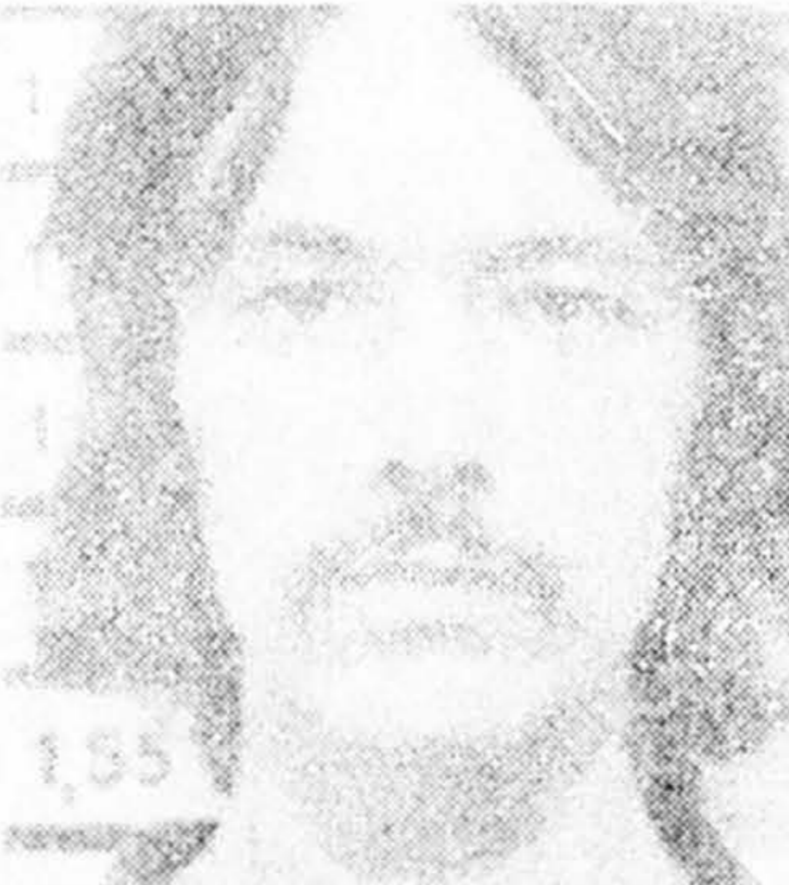
Les suspects demeuraient dans le secteur incendié et plusieurs témoins ont communiqué avec la police pour signaler l'allure louche de ces jeunes. Les policiers, au cours de l'incendie, ont eu du mal à faire évacuer les deux suspects qui s'étaient réfugiés dans le logement de Bérard.

«À l'arrivée des policiers qui voulaient les faire évacuer, ils ont offert de la résistance. Ils n'étaient pas dans un état pour discuter normalement», a confié à LA PRESSE le détective Roger Bilodeau. Plus tard, au cours de la journée de dimanche, les policiers n'ont eu aucun mal à procéder à l'arrestation des suspects qui auraient avoué avoir mis le feu dans le sous-sol de l'édifice en démolition pour épater

le quartier mais ne croyaient pas que le feu se propagerait à une vingtaine de commerces.

Les deux jeunes hommes auraient déclaré aux policiers s'être rendus dans un restaurant du secteur pour obtenir des allumettes, avant de se rendre sur les lieux. Ensuite, à l'aide de sacs vides et de vieux journaux, ils auraient allumé l'incendie dans cet édifice de la rue Sainte-Anne, propriété de M. Jean-Pierre Martineau.

Un des suspects, Marco Bérard, possède un dossier judiciaire. Selon les policiers enquêteurs, aucun des deux ne réalisait vraiment ce qui s'était passé au cours de cette nuit de samedi à dimanche, au moment où ils ont été interrogés au cours de la soirée, dimanche.



Un des suspects, Marco Bérard, comparaitra ce matin devant le commissaire Cyrille Delage à Québec, de même que son compagnon arrêté en même temps que lui, Yvon Favreau, 21 ans.

GAZODUC

Un régime de terreur sur le chantier de Hudson

■ Une vingtaine de prétendus fiers-à-bras, identifiés à l'ancienne direction du local 141 des plombiers, maintenant sous tutelle gouvernementale à la suite du rapport Cliche en 1975, seraient en train de profiter de l'entente spéciale conclue par le Gazoduc Trans-Québec-Maritimes pour instaurer un véritable régime de terreur sur le chantier de Hudson.

PIERRE VENNAT

Le procureur-chef de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Henry Keyserlingk, qui s'occupe plus particulièrement du dossier de l'industrie du vêtement depuis le début de cette année mais qui conserve le titre de procureur spécial attaché au dossier de la construction, a confirmé hier à LA PRESSE avoir été saisi de multiples allégations en ce sens et qu'une enquête policière était présentement en cours. Il n'a pas voulu dire toutefois si lui, ou l'un de ses collègues, porterait des accusations dans ce dossier, se contentant de dire que l'enquête est en cours.

On sait qu'en vertu de cette entente, les «pipeliners» oeuvrant sur ce chantier touchent, de Trans-Québec-Maritimes, au moins \$509,82 de plus que ce que leur accordait, le 23 juin, le ministre Pierre Marois, en amendement en leur faveur le décret de la construction.

Pour une semaine de 50 heures, un soudeur spécialisé sur le chantier de Hudson touchera donc au moins \$1,763,83. Ce montant comprend le salaire régulier, le temps supplémentaire, des frais de déplacement, une prime, des avantages sociaux et un pourcentage pour les vacances et les congés. Il est à noter que plusieurs d'entre eux travailleront jusqu'à 90 heures par semaine et que le montant qu'ils iront chercher friserait donc les \$2,000 par semaine.

Il s'agit donc d'un emploi extrêmement recherché et rare. Trans-Québec-Maritimes n'ayant besoin, semble-t-il, pour achever le gazoduc sous le lac des Deux-Montagnes, que d'une vingtaine de ces spécialistes.

Baucoup d'appelés, peu d'élus

C'est ici, d'ailleurs, que la saucée se gâte.

Au lendemain du décret gouvernemental du 23 juin, alors que le ministre Pierre Marois accorda aux «pipeliners» \$1,251,01 pour 50 heures, la direction actuelle du local 141, celle qui est reconnue par le tuteur

gouvernemental, considérant sans doute que l'entente était satisfaisante, délégua sur le chantier une vingtaine d'ouvriers, selon les normes de placement en vigueur dans ce syndicat, c'est-à-dire un tableau d'affichage, etc.

Effectivement, huit soudeurs spécialisés furent embauchés, étant jugés compétents pour ce travail et neuf autres étaient en instance de recevoir la confirmation de leur compétence, à la suite de tests effectués par le sous-contracteur, la compagnie Universel, agissant pour le compte de Gazoduc Trans-Québec-Maritimes.

Malheureusement, un certain nombre de «pipeliners», presqu'immediatement sous la direction d'un prétendu fier-à-bras, qui a connu son heure de notoriété à l'époque de la commission Cliche et identifié à l'ancienne direction syndicale d'avant la tutelle, bloquerent le chantier, intimidèrent ceux qui voulaient travailler, ce qui provoqua plusieurs interventions de la Sureté du Québec.

Finalement, présument à la suite de ce harcèlement, Trans-Québec-Maritimes consentit, le 13 juillet, une entente spéciale avec les «pipeliners» bien au-dessus du décret gouvernemental, entente dont la légalité est d'ailleurs contestée devant les tribunaux par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Selon les allégations sur lesquelles la police enquête, les soudeurs envoyés par le local 141, y compris ceux qui avaient été embauchés préalablement, furent tous congédiés et remplacés, depuis le 15 juillet, par les partisans de ceux qui menèrent, durant de longues semaines, la lutte pour obtenir que leur soit payé au Québec, un «national agreement» bien au-dessus du décret de la construction, et ce au fi des normes de placement reconnues par la direction légale du local 141.

Qui plus est, ces ouvriers jouiraient de la complicité plus ou moins forcée des employeurs, lesquels, vendredi, auraient demandé à la Sureté du Québec d'expulser des lieux les soudeurs qui s'étaient, au lendemain de la Saint-Jean Baptiste, rendus au chantier, délégués par le bureau de placement syndical légal et qui se plaignent aujourd'hui d'être remplacés par des prétendus fiers-à-bras, selon les méthodes mêmes dénoncées par la Commission Cliche.

HUTCHISON, PARC ET RIVARD

Probablement des incendies criminels

■ Le service des incendies de la CUM poursuit son enquête dans le but de déterminer si une main criminelle est à l'origine de trois incendies survenus dimanche soir sur la rue Hutchison, l'avenue du Parc et la rue Rivard qui ont mis 20 familles sur le pavé.

Les enquêteurs croient pour l'instant à des incendies criminels en raison de la proximité des lieux, mais aucune conclusion formelle n'a encore été formulée par le service.

Même si la police a été prévenue, au moment où le feu faisait

rage, que deux individus criaient sur des toits d'édifices dans le secteur, aucune arrestation n'avait encore eu lieu hier soir.

Longueuil

Les pompiers de Longueuil ont également été fort occupés dimanche soir lorsqu'un incendie a complètement détruit le centre diocésain situé au 740 de la rue Sainte-Foy. Les 65 pompiers de Longueuil ont demandé l'assistance de leurs confrères de Lemoine. À cet endroit, le feu a été allumé accidentellement.

qui subsiste quant au reste du volume. C'est donc décevant.

La médaille de sang

Quelle différence dans le cas de «La médaille de sang», qui dormait sur les rayons de ma bibliothèque depuis 1973. Publié chez Denoël par Serge Groussard, la brique de 566 pages que Groussard consacre aux événements sanglants des Jeux de Munich se lit comme un roman, si on fait exception du chapitre et des longs paragraphes qu'il consacre à l'histoire des Palestiniens et des différents intervenants au dossier, et dont on aurait facilement pu se passer, d'autant plus qu'ils brisent le rythme enlevant de l'oeuvre.

Visiblement bien informé tant par les sources officielles que par les témoins puissants du drame, Groussard a pu reconstituer à la minute toutes les péripéties du massacre des Israéliens. On ne s'étonne pas de constater qu'avec «Solitude espagnole», publié chez Plon, il a jadis remporté le Prix international du Grand reportage.

Groussard se fait tout particulièrement prenant dans les passages écrits à chaud pendant les événements et identifiés comme tels dans le bouquin. Mais comme ces passages s'imbriquent bien parmi ceux qu'il a rédigés avec un certain recul, la crédibilité de son oeuvre paraît indiscutable, tout comme sa condamnation à peine voilée des agissements des Allemands. Onze athlètes israéliens, un policier ouest-allemand et cinq terroristes devaient payer de leur vie les erreurs commises soit au Village olympique, soit à l'aéroport Fürstfeldbruck. Et au fil de son oeuvre, Groussard les expose: protection insuffisante pour la délégation israélienne, insouciance des dirigeants du Village dans l'engagement d'Arabes, mauvais emplacement choisi pour l'embuscade, éclairage non satisfaisant à l'aéroport, insuffisance des moyens de communications à l'aéroport et trop petit nombre de tireurs d'élite.

Même si ces événements ne sont pas récents, et même si ils risquent de tourner le feu dans la plaie, voilà certes un volume à lire.



Guy Pinard

Souvenirs de vacances: deux livres à caractère olympique

carrément la grande conclusion de l'auteur: «Aujourd'hui, les Jeux olympiques ont découvert leur vrai visage et il faut l'accepter comme tel. Ils sont une fête foraine où les intérêts des marchands et les ambitions des hommes politiques trouvent un terrain favorable pour... s'exprimer. Après les récents événements qui ont fait trembler l'édifice péniblement bâti par Pierre de Coubertin, nous sommes conduits à dresser le constat suivant: si les Jeux olympiques ne sont pas morts, l'esprit olympique n'est plus.»

Ceci dit, je me dois de mettre en doute la qualité de sa recherche et de ses informateurs, à cause des inexactitudes, de la déformation de la vérité et des graves omissions chauvines qui transpirent de la section consacrée au Jeux de Montréal.

Passé encore qu'on nous dise que «le climat de suspicion malsain qui en a découlé a peut-être coûté sa place à André Bourassa (sic), alors premier ministre du Québec, remplacé depuis l'automne 1978 (sic) par René Lévesque». Personne n'est à l'abri de la faute d'inattention ou de l'erreur typographique.

Mais il y a pire. Ainsi, pour illustrer la hausse des coûts de construction, on choisit les exemples des centres Desmar-teau et Claude-Robillard, plutôt que celui du stade (voulait-on protéger Taillibert?) qui a coûté 11 fois plus cher. On parle des retards dans la construction sans jamais mentionner l'une des principales causes identifiées par la commission Malouf (les retards dans les plans de Taillibert). On mentionne plusieurs exemples de luxe des in-

stallations sans mentionner le responsable. On nous dit que la réalisation du complexe olympique avait été confiée à trois architectes, Roillard, Jette, Caron, supervisés par un Français, Roger Taillibert, alors que chacun de nous sait que le complexe est une oeuvre de Taillibert exclusivement, alors que le bureau Robillard (et non Roillard), Jette (et non Jette), Caron n'a été impliqué que dans le projet du centre Claude-Robillard. Et les Expos et les Alouettes seront heureux d'apprendre (c'est Heimermann qui nous l'annonce) qu'ils gerent le Stade olympique en copropriété.

Les exemples foisonnent, mais l'espace manque. En fait, la section consacrée au Jeux de Montréal n'a absolument aucune valeur historique, d'où le doute

LES ENVOLÉES RÉDUITES DE 50% AUX ÉTATS-UNIS

Les contrôleurs aériens défient la loi

(Selon UPI-AP) — La majorité des contrôleurs aériens des États-Unis ont débrayé hier, défiant les ordonnances judiciaires, le président et le gouvernement américains.

Ce débrayage a provoqué un ralentissement considérable du trafic aérien dans presque tous les aéroports importants des États-Unis, semant l'émoi parmi des dizaines de milliers de passagers.

Qualifiant la grève d'illégal, le président Ronald Reagan a accordé un délai de 48 heures aux membres de la Professional Air Traffic Controllers Organization (PATCO) pour reprendre le travail ou perdre leurs emplois.

Les aiguilleurs du ciel, qui touchent actuellement un revenu moyen de \$46.700 par année, réclament la semaine de 32 heures, une amélioration de leur régime de retraite et une hausse annuelle de \$10.000 qui pourrait porter le revenu de certains à \$59.000.

Le gouvernement estime que les demandes des contrôleurs

représentent 17 fois plus que l'offre finale présentée par le gouvernement qui portait sur des sommes totalisant \$50 millions. On sait que les dernières offres de Washington ont été rejetées par plus de 95 p. cent des contrôleurs.

«Une telle entente imposerait un fardeau fiscal inacceptable aux citoyens de ce pays», affirmait le président Reagan, hier, peu après le débrayage des contrôleurs qui a débuté à sept heures du matin.

Le directeur de la FAA (administration de l'aviation civile fédérale), J. Lynn Welms, révélait pour sa part, hier midi, que 60 p. cent des envolées prévues ne subissaient aucun retard malgré la grève. Il a ajouté que 29 p. cent des contrôleurs s'étaient présentés au travail en après-midi, contre 22 p. cent en matinée.

Hier matin, la PATCO affirmait que 80 p. cent de ses cotisants respectaient l'ordre de grève.

Pour sa part, le président de la

PATCO, Robert Poli, estime que le gouvernement ne parviendra pas à imposer un retour au travail. Il a également ridiculisé la menace de congédiements massifs brandie par le président Reagan, disant: «Si nous sommes tous congédiés, j'aimerais savoir qui fera voler les avions.»

La FAA a également demandé aux principaux transporteurs aériens de réduire leur trafic de 50 p. cent afin de réduire le fardeau de travail imposé aux cadres, aux militaires et aux contrôleurs qui ont refusé de débrayer.

La seule grève illégale d'une telle ampleur à se produire aux États-Unis depuis 1955, alors que la loi interdit la grève dans la fonction publique fédérale, fut signalée en 1970, lorsque 152.000 postiers débrayèrent. Aucun ne fut congédié.

La grève des contrôleurs est d'autant plus grave que rien ne laisse prévoir une fin rapide au conflit. La Justice américaine a fait savoir que la négociation ne reprendra que lorsque les grévistes auront repris le travail. Le médiateur fédéral Kenneth Moffett a également confirmé qu'aucun pourparler contractuel n'est prévu.

Le secrétaire aux Transports, Drew Lewis, a rappelé que la FAA a en main 9.000 demandes d'emploi de citoyens désireux de postuler un job de contrôleur. Il affirme que l'agence fédérale est prête à bonder ses écoles d'entraînement si la grève persiste.

La grève n'en est pas moins pénible pour les Américains. Quelque 800.000 d'entre eux prennent place à bord d'un avion chaque jour. Le coût de cette grève est estimé à \$80 millions par jour et pourrait réduire le trafic aérien de 65 p. cent, dans le pire des cas.

Déjà, hier, les compagnies ferroviaires, d'autobus et de transport public estimaient faire face à une clientèle supérieure de 20 à 50 p. cent aux périodes normales.

Dans l'Ouest américain, de nombreux vols avaient déjà été annulés hier, en raison d'orages violents, ce qui a contribué à assombrir la situation dans cette région.

Dans l'Est, la majorité des aéroports n'ont signalé que des retards acceptables, plusieurs compagnies ayant même refusé de réduire le nombre de leurs

vols... du moins pour la première journée de grève.

En Virginie, les autorités ont fait appel au bon sens des contrôleurs afin de dépanner quelque 6.000 scouts qui risquent d'être pris au piège à l'issue d'un jamboree devant se terminer demain.

Malgré tout, même si les aéroports américains semblaient très achalandés, «comme à la fin d'un week-end de fêtes», de dire un contrôleur, on ne constatait encore aucune panique. «Ce sont les familles qui risquent de perdre ou de retarder leurs vacances qui sont les plus touchées», de dire le directeur de l'aéroport de Chicago.

La crainte semble plus forte chez les Américains résidant

temporairement à l'étranger, surtout en Europe. A l'aéroport londonien d'Heathrow, hier, des milliers de passagers étaient bondés à l'intérieur de l'aérogare, campant littéralement sur les planchers, dans l'espoir de pouvoir monter à bord d'un appareil susceptible de les ramener au pays.

Les compagnies ont annulé tous les billets à prix réduits et n'ont pas une seule place de libre. Malgré tout, les retards sont très réduits et l'affluence n'est provoquée que par les personnes devant la date de leur départ.

En Espagne et en France, les compagnies signalaient également une affluence anormale, mais subissent peu de retards.

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE

SUCCURSALE DU TRUST

1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-3664

CENTRES FINANCIERS EATON

Montréal 284-8944
St-Bruno 461-2345
Laval 687-1470
Fairview 697-6420
Ottawa Bayshore 829-9211

CENTRES FINANCIERS LA BAIE

Montréal 281-4683
Place Vertu 332-4550
Ottawa Bayshore 236-7511

18 1/2

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS DE 1 AN, INTERET PAYE ANNUELLEMENT

Taux sujets à changement sans préavis

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada.

LaGuardia: deux avions passent près de s'emboutir

NEW YORK (UPI) — Deux avions qui s'étaient envolés de l'aéroport LaGuardia de New York, hier, ont passé près de s'emboutir au-dessus du New Jersey.

Les autorités fédérales ont toutefois affirmé que l'incident était dû à une erreur de pilotage et aucunement à la grève des contrôleurs aériens.

Un porte-parole de la FAA, Norbert Owens, a expliqué que les deux appareils étaient passés à moins d'un quart de mille l'un de l'autre, vers midi, lorsqu'un pilote a mal interprété les couleurs d'altitude qu'on lui avait transmis. Il a toutefois refusé d'identifier les avions ou les compagnies auxquelles ils appartiennent.

Selon les autorités, de huit à dix incidents semblables sont signalés chaque année aux États-Unis. Deux appareils en vol doivent, en tout temps, être séparés l'un de l'autre d'au moins trois milles.

Une visite industrielle

Pierre Foglia

Est-ce l'oxygène qui inonde le cerveau ou est-ce la sueur qui brouille la vue, toujours est-il que l'effort prolongé fait surgir chez le cycliste des mirages et des hallucinations semblables à celles que procurent l'Acapulco Gold ou le Colombien rouge.

En combinant les deux (effort + petit joint avant de monter en selle), on arrive à des résultats parfois étonnants. C'est ainsi que j'ai déjà traversé la plantation de bananiers qui se trouve entre Pointe-aux-Trembles et l'Assomption au guidon d'un piano à queue dix vitesses, pendant que des négrillons tout nus me criaient leurs encouragements: «Vas-y Mozart». Mais c'est là une histoire que vous pourrez lire plus en détail dans mon livre «Montréal - l'Assomption en piano à queue», dans la collection «Les grands athlètes de la musique», préfacé par Charles Dutoit lui-même.

La randonnée dont il est question aujourd'hui revêt un caractère beaucoup moins tropical. J'étais tout bonnement parti de Frelighsburg, j'avais passé Dunham et allais atteindre Cowansville sans autre exotisme qu'un flamand rose dans une pelouse que je n'avais hélas pas revê, celui-là. L'abrupt chemin entre les vergers me tirait des râles d'agonisant, tandis que le vent debout me renvoyait dans la face les morceaux de mes poumons que je crachais par intermittence.

Juste avant d'entrer dans Cowansville, je pris à gauche en direction de Farnham... Et c'est là, après deux ou trois kilomètres sur la 104, que contre toute attente, et sans artifice, je le jure, d'aucune herbe, poudre ou liquide pernicieux, c'est là que j'hallucinai... Là, dans un champ, à ma droite, je vis une longue bâtisse industrielle portant sa raison sociale en grandes lettres noires sur sa façade blanche: «Tupperware».

J'ai freiné si brusquement que mon véhicule s'est cabré. Il a peut-être henni, ce qui peut surprendre de la part d'une bicyclette. Comme le confirme d'ailleurs le zoologue de Trois-Rivières Lucien Hotte, qui a conclu son exposé au récent congrès des zoologues de la Mauricie par ces fortes paroles: «On peut donc affirmer messieurs que s'il est commun pour un cheval de hennir, le vélo, de nature plus réservée, hennit moins volontiers. Pour ce qui est de la machine à coudre, je serai catégorique: elle ne hennit jamais».

Eh bien, je prétends, néanmoins que si une machine à coudre vient à passer par Cowansville un jour, elle hennira comme je hennissais moi-même à cet instant:

—Hon, hon, Tupperware!

Une douzaine de drapeaux flottaient haut au bout de leur mât. L'usine brillait comme un joyau sous le soleil couchant. J'étais très ému. Les centaines de soirées Tupperware passées chez des amis depuis quelques années me remonterent d'un coup. Et me remonterent aussi ces vers immortels d'Aragon pour Elsa: «Quand tu fais les grands yeux je ne sais si tu

À VOTRE TOUR DE JOUER LES VEDETTES À LOS ANGELES!



Prise deux: on coupe les prix pour toute la famille.

Ce tarif mérite un Oscar

LOS ANGELES à compter de

399\$

du 29 juillet au 11 décembre

319\$

Enfant.

Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance, le paiement final effectué 7 jours après la réservation et pas moins de 14 jours avant le départ. Les sièges sont limités et le tarif est en vigueur sur certains vols seulement. Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le départ, séjour maximum de 30 jours (dernier retour le 11 décembre). Frais de 30\$ pour annulation ou changement de réservation. Le tarif pour enfants s'applique aux enfants de 2 à 11 ans accompagnés par un adulte.

Air Canada et votre agent de voyage vous proposent ces plans vedettes à Los Angeles.

5 jours de Fiesta
à compter de

159\$

par personne
du 12 septembre au 11 décembre
4 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double

179\$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

8 jours de Fiesta
à compter de

209\$

par personne
du 12 septembre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double

249\$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

6 jours Sans Souci
à compter de

419\$

par personne tout compris
du 1^{er} octobre au 11 décembre
5 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double

439\$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

Le séjour Sans Souci comprend logement, repas, excursions, divertissements, frais de service et taxe d'hôtel ainsi qu'une voiture de location sans limite de kilométrage. Tout cela, sans frais additionnels.

8 jours Sans Souci
à compter de

529\$

par personne tout compris
du 1^{er} octobre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double

549\$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

«Et s'il était à refaire, je referais ce chemin, une voix monte des fers et nous parle des lendemains».

On devine que le supplicié assume son passé tout en faisant confiance en l'avenir. Son seul regret, il le manifeste lorsque revient le refrain, au dernier envoi du sonnet:

«Et s'il était à refaire, je referais ce chemin, mais cette fois j'emporterais un bol Tupperware pour mettre mes nouilles au gratin».

Et voilà que j'étais à la source même de toute cette poésie, devant l'usine Tupperware. Non je ne révais pas, les anges qui m'avaient conduit là chantaient: «O Tupperware, belle de nos aïeux, ceints de fleurons glorieux, à \$12.40 la paire avec couvercle amovible et facultatif à rétro-poussée».

Il était l'heure de la fermeture des bureaux et je dus sonner pour me faire ouvrir. Un gardien plutôt farouche vint me signifier que la visite de l'usine était interdite en tout temps. Ce qui me fut confirmé le lendemain par téléphone par la secrétaire du directeur.

Tout cela pour vous dire que je fus très fier du subterfuge qui me permit finalement de m'introduire dans les murs de l'usine. Déguisé en ayatollah, j'ai passé une commande pour 627 camisolos de force en Tupperware, dans les tons de vieux rose, bordeaux et bouton d'or.

Et c'est ainsi que j'ai pu visiter l'usine d'un bout à l'autre avec un guide remarquablement informé. Devant un bol en terre cuite exposé comme un joyau sous une cloche de verre, il me tint ces propos étonnants: «Ce que vous voyez là est le plus ancien récipient jamais trouvé par les paléontologues. Il s'agit d'un bol qui a d'abord servi de chapeau aux grands primates, jusqu'au jour où l'un d'entre eux s'avisait que renversé, ledit chapeau, était en fait un bol. C'est ainsi que le bol fut inventé bien avant la roue, mais bien après le chapeau».

Depuis, aucun récipient n'a jamais atteint la pureté de la ligne hémisphérique du bol.

Laissez-moi enfin vous rappeler, me dit encore mon guide, que l'homme descend du singe, c'est certain. Mais pour ce qui est de la femme, la rumeur commence à courir qu'elle descend du bol.

«Ce n'est pas à nous de trancher la question, de conclure modestement mon guide, en me reconduisant à la porte. Tout ce dont nous sommes sûrs, ici à Tupperware, notre crédo commercial en quelque sorte, c'est tant qu'il y aura des femmes il y aura des bols.»

Et des hommes pour remplir les unes et vider les autres, n'a-t-il pas eu besoin d'ajouter. C'était évident.

1,500 morts, pas 8,000

NATIONS UNIES (AFP) — Le tremblement de terre qui a ébranlé mardi dernier le sud-est de l'Iran a fait 1,500 morts au maximum et non 8,000 comme on l'avait d'abord craint, indiquent les dernières estimations publiées par l'agence de secours de l'ONU aux victimes de catastrophes naturelles (UNDRO).

D'après les chiffres communiqués hier à Genève et fondés sur les enquêtes menées conjointement par l'UNDRO, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et le Croissant rouge iranien, on a recensé 1,000 morts, délogés des décombres des villages détruits, 1,000 blessés hospitalisés et 50,000 sinistrés.

AIR CANADA

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

L'aéroport de Dorval fortement perturbé

■ L'entrée en grève des 15.000 contrôleurs de la navigation aérienne des États-Unis a grandement perturbé hier, par ricochet, les activités de l'aéroport de Dorval où le nombre de vols à destination et en provenance des États-Unis est tombé environ au septième de ce qu'il est normalement, tout en occasionnant — surtout dans la matinée — des attentes prolongées aux voyageurs.

JACQUES BENOIT

Ainsi, de sept heures à 10h30 hier matin, le nombre de départs et d'arrivées qui est d'habitude de 72, s'est trouvé réduit à dix (huit départs et deux arrivées), selon le directeur adjoint des relations publiques du ministère des Transports fédéral, M. Armand Cloutier.

«Le processus est très lent — tout se fait au compte-gouttes», déclarait-il hier.

«On n'a jamais vu ça!»

Les avions, a-t-il précisé, n'ont décollé qu'après avoir d'abord reçu l'assurance de leur destination qu'ils pourraient se poser, d'où les attentes — causées aussi par le désordre qui régnait hier

sur les aéroports américains où, comme l'on sait, ce sont des cadres qui remplacent tant bien que mal les contrôleurs.

«Il y a un vol d'Eastern pour New York qui devait partir à sept heures et qui a finalement pu partir à 10h45: ils ont servi le petit déjeuner à bord — on n'a jamais vu ça!»

Autre effet de la grève: dimanche fut une journée record pour l'aéroport de Dorval, où toutes les places réservées mais restées inoccupées trouvèrent preneurs le temps de le dire.

Sur les 800 vols quotidiens à Dorval, 60 pour cent, soit près de 500, sont des vols à destination des États-Unis ou en provenance du même pays.

Mirabel

Quant à l'aéroport de Mirabel, il n'a été aucunement affecté par la grève des aiguilleurs du ciel américains — si ce n'est qu'on s'attendait à ce qu'un certain nombre de vols arrivant d'Europe à destination des États-Unis y soient dirigés, ce dernier aéroport étant réservé, comme on sait, aux vols internationaux.

La grève, enfin, n'a rien changé à la fréquence et à la régularité des vols intérieurs.

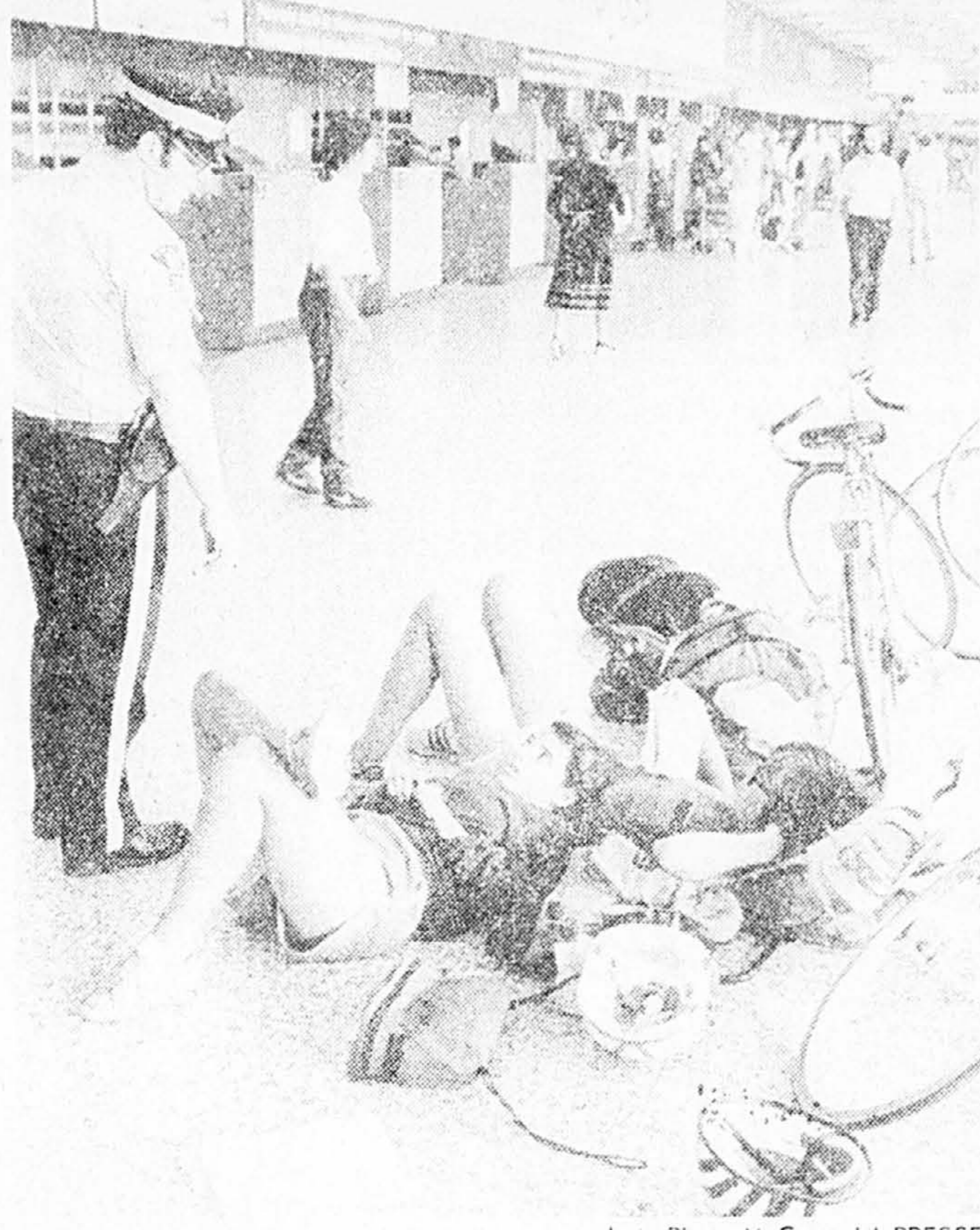


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Dorval hier matin: une longue attente — en attendant de prendre, peut-être, l'avion.

Accusations déjà portées contre 22 leaders syndicaux

■ WASHINGTON (UPI) — La Justice américaine a agi avec célérité hier contre les 15.000 contrôleurs aériens qui avaient débrayé illégalement en début de journée.

Tous les aspects de la loi ont été utilisés. Des hier soir, un juge fédéral était saisi d'accusations criminelles contre 22 leaders syndicaux, tandis qu'un second magistrat reconnaissait le syndicat coupable à la magistrature et menaçait d'imposer des amendes totalisant \$1,75 millions.

Le président Ronald Reagan est intervenu peu après le débrayage, à sept heures du matin, accordant un délai de 48 heures aux aiguilleurs du ciel pour reprendre le travail. Sans quoi, il a brandi la menace de congédiements massifs.

Le département des Transports a immédiatement saisi la Justice d'une demande de décertification de la PATCO afin que celle-ci se voit retirer le droit de représenter ses 15.000 cotisants.

Le président Reagan, qui a promis qu'aucune amnistie ne serait accordée aux grévistes qui défileraient les ordres de retour au travail, a agi avec célérité et détermination.

Dès hier matin, des équipes d'agents du FBI et de policiers fédéraux ont été dépêchées dans les aéroports du pays pour y rédiger une liste des contrôleurs

qui violent la loi de 1955 interdisant la grève aux fonctionnaires fédéraux.

Chacun des contrevenants est passible de peines maximales de un an de prison et d'une amende de \$1.000.

Quant aux leaders syndicaux, ils pourraient être poursuivis au civil pour outrage au tribunal, et au criminel pour refus d'obéir à

la loi, ce qui entraînerait automatiquement des peines de prison.

Rappelons que, moins de trois heures après le déclenchement de la grève, le juge Joyce Green, de la Cour de district, émettait une injonction interlocutoire de 10 jours, à la demande de Washington, interdisant le recours à la grève de la part de la PATCO.

Sécurité: opinions divergentes

■ WASHINGTON (AP) — Est-il dangereux de voyager par avion aux États-Unis par temps de grève des contrôleurs aériens?

Non! affirment le gouvernement, les pilotes et les transporteurs aériens. Oui! disent les contrôleurs aériens en grève.

Pour maintenir le trafic aérien à un rythme acceptable, la FAA (administration de l'aviation) a réduit le nombre des vols et utilisé quelque 2.500 cadres et contrôleurs non-syndiqués, en plus de plusieurs centaines d'aiguilleurs du ciel provenant des forces armées.

«Je ne crois pas que ces personnes soient qualifiées pour travailler dans les tours de contrôle de ce pays», affirmait hier le président des contrôleurs,

Robert Poli. «J'estime qu'elles représentent un grand risque».

Le secrétaire aux Transports Drew Lewis a répliqué que la sécurité représente le seul objectif de l'administration.

«Nous ne mettrons aucunement en danger la sécurité du public.»

«Nos plans de vol respectent toutes les normes établies de sécurité», d'ajouter Daniel Henkin, porte-parole des transporteurs aériens. «L'industrie et ses employés, dans une telle situation, tiennent compte, en premier lieu, de la sauvegarde des passagers. Aucun vol ne sera prévu et aucun pilote ne se rendra sur la piste si toutes les mesures de sécurité normales ne sont pas respectées», a-t-il ajouté.

En vertu de ce jugement, le syndicat ne peut puiser à même son fonds de grève de \$3,5 millions et ses cotisants ne peuvent ériger aucun piquet de grève, ou que ce soit. Ils ne peuvent que se réunir pour des séances d'information.

Quant aux leaders syndicaux, ils devaient se présenter hier soir devant un autre magistrat pour se défendre d'accusations d'outrage à la magistrature.

La Justice ne s'est pas contentée d'agir au niveau fédéral mais a obtenu des injonctions de plusieurs juridictions d'État, notamment dans le centre et l'ouest du pays.

Canada-États-Unis: les liaisons ont été presque normales

Selon PC

■ Par suite du débrayage, hier, des contrôleurs de l'air américains, les vols de la plupart des compagnies d'aviation canadiennes à destination ou en provenance des États-Unis ont connu certains retards, mais il y a eu peu d'annulations.

En fait, les liaisons entre le Canada et les États-Unis ont été presque normales, malgré les mises en garde de l'Association canadienne des contrôleurs de l'air qui a recommandé aux touristes de ne pas se rendre aux États-Unis, faisant valoir que le plan d'urgence prévu pour remplacer les contrôleurs grévistes n'était pas suffisamment sûr.

A cela, M. Brock Stewart, directeur des relations extérieures d'Air Canada à Toronto a répliqué: «Si nous estimons que la sécurité de nos équipages et nos passagers était en danger, nous n'assurerions pas les vols à destination des États-Unis.»

Les Maritimes

Dans les Maritimes, il n'y a que deux liaisons par jour avec les États-Unis. Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que ces deux vols — reliant New York et Boston au départ de Halifax — fonctionnaient normalement.

A Toronto, selon M. Stewart, la grève a eu peu d'effets et les vols se font selon le calendrier habituel. Le comptoir des réservations est débordé d'appels téléphoniques de la part de passagers qui veulent se renseigner sur le sort de leur vol. «Nous espérons que nous pourrions continuer du mieux possible», a dit M. Stewart.

L'Ouest

Dans l'Ouest canadien, le porte-parole de l'aéroport international de Winnipeg, et ceux d'Air

Canada et de CP Air à Edmonton, font tous état d'une liaison normale entre ces villes et les États-Unis.

A Seattle, Mme Terry Tim, porte-parole de Western Airlines, a déclaré que tous les vols en provenance d'Edmonton, de Calgary et de Vancouver se déroulaient normalement.

«Les passagers canadiens, dit-elle, n'ont rien à craindre pour le moment», bien que certains retards puissent être enregistrés aux aéroports américains.

A Vancouver, un porte-parole de CP Air a déclaré que le premier vol à destination de Los Angeles avait décollé à l'heure et que celui partant pour San Francisco avait eu un retard de 20 minutes, dû bien plus à une «gestion de passagers» qu'à la grève.

«Nous espérons pouvoir continuer d'opérer normalement. Pour le moment nous n'envisageons aucune annulation.»

Compagnies américaines

Par contre, les vols en provenance des États-Unis à destination du Canada se heurtent à plus de difficultés.

American Airlines, qui assure la liaison Toronto-New York et Toronto-Chicago a connu «plus de retards que prévu sur tous ses vols».

US Air, qui dessert Toronto à partir de Pittsburgh et New York, par Buffalo, a annulé tous les vols hier matin et attendait de voir l'évolution de la situation avant de prendre d'autres décisions.

Eastern Airlines, qui a des liaisons avec Toronto et Montréal, a annoncé qu'elle réduirait ses vols d'un tiers, sans pour autant avoir encore pu décider lesquels.

LES RUES DE MONTRÉAL

LA DAUVERSIÈRE, place de (1956)

En l'honneur de Jérôme Le Royer de La Dauversière (1597-1659), membre de la Société Notre-Dame-de-Montréal, qu'il fonda avec Jean-Jacques Olier et Pierre Chevrier de Fancamp (un des responsables de la fondation de Montréal même s'il ne vint jamais au Canada). La place est occupée par un parking, entre la place Jacques-Cartier et le château de Ramezay, face à l'hôtel de ville.

KNOX, rue (1890)

Voie qui traverse l'ancienne ferme de Robert Knox, et dont le nom fut donné par son exécuteur

testamentaire, John Samuel Knox. Un tronçon de cette voie portait jadis le nom de rue Dublin. Axe est-ouest croisant Charlevoix au sud de Centre.

JUMONVILLE, rue de (1911)

En hommage à Joseph Coulon de Villiers de Jumonville (1718-1754), commandant né à Vercheres. En 1754, il fut chargé par de Contrecoeur de sommer les Anglais d'évacuer la vallée de l'Ohio, mais, cerné par les troupes de Washington, il fut assassiné avec 10 des siens même s'ils filaient derrière le drapeau blanc. Préalablement nommée 7e Rue, cette voie s'étend vers l'est à partir de Dickson, au nord de Sherbrooke.

Pendant la grève des postes, les clients de Gulf peuvent faire leurs paiements sans problème.

Détenteurs de la carte-voyage

Pendant la grève des postes, les paiements peuvent être effectués dans toute banque en se servant de la fiche ci-dessous ou, s'il a été reçu, de l'état de compte approprié. Il est également possible de les déposer aux bureaux ou aux usines de Gulf. Les détenteurs de la carte-voyage peuvent verser un montant approximatif ou s'informer auparavant en téléphonant à nos bureaux de Toronto à l'un ou l'autre des numéros suivants: (416) 486-4126/4130.

2 Autres comptes

Si vous avez besoin d'aide pour établir le solde à payer à votre compte de Gulf Canada, veuillez téléphoner aux bureaux ou à l'usine Gulf les plus rapprochés de votre domicile.



3 SERVICE CLIENTÈLE GULF

Cette fiche peut être employée dans toute banque à charte pour faire un versement à compte.

INITIALES NOM DE FAMILLE NUMÉRO DE COMPTE

(En lettres majuscules S.V.P.)

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL DATE

MONTANT VERSÉ MONTANT VERSÉ

BANQUE \$ CLIENT \$

REÇU



NUMÉRO DE COMPTE

ON VA CHEZ
VENTES **Champlain** SERVICE
PIÈCES



ACADIAN 1981

Intérieur en tissu, sièges baquets, couvre-tapis avant et arrière, chauffe-moteur, dégivreur arrière, moteur 1.6 litre, transmission 4 vitesses manuelles, allume-cigarettes, radio AM.

\$5581



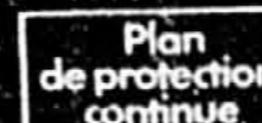
LEMANS 1981

2 portes coupé, sièges avant, pleine longueur, couvre-tapis avant et arrière, moulures latérales, chaufferettes à haut débit, dégivreur arrière électrique, moteur V-6, 3.8 litres, transmission automatique, enjoliveurs de roues de luxe, batterie à haut débit, radio AM.

\$8437



LOCATION A COURT TERME ET A LONG TERME. FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.



1000, BOUL. ÎLE DES SOEURS 761-3535

Serait-ce l'amorce du dialogue Nord-Sud?

Si la réunion préparatoire du Sommet Nord-Sud qui a eu lieu à Cancun, au Mexique, en fin de semaine, est le reflet de celle qui réunira les chefs de 22 États au même endroit en octobre prochain, on peut croire que le fameux dialogue Nord-Sud a des chances de s'amorcer pour de bon.

«Tout s'est déroulé en douceur», proclame notre ministre des Affaires extérieures, M. Mark McGuigan. Les ministres des huit pays industrialisés ont pris connaissance des doléances et suggestions de 14 pays en voie de développement, après quoi, ils sont tombés d'accord pour que les négociations du Sommet d'octobre s'engagent sur le terrain proposé par les Nations unies. Si tout ceci se confirme, un grand pas aura été franchi.

Les chefs d'État procèderont sans agenda en octobre. Ils

s'abstiendront d'établir au préalable leurs positions et ils ne publieront pas de communiqué final. On se propose d'échanger des points de vue tout en évitant la confrontation.

Serait-ce que la bonne parole semée par le premier ministre du Canada ces dernières années commence à porter fruit? On le dirait. En tout cas, les États-Unis, le pays qui s'était jusqu'ici montré le plus réticent, a sensiblement modifié sa position depuis quelques semaines.

On sait que depuis dix ans, le dialogue Nord-Sud s'est résumé à de stériles et bruyants affrontements. On lançait des accusations. On faisait des procès d'intention. Or, voici que, pour la première fois, Washington se montre disposé à engager sur une vaste échelle, et dans le cadre des Nations unies, des pourparlers ayant pour objectif de résoudre les problèmes éco-

nomiques qui affectent le plus le Tiers-monde.

Au dire du secrétaire d'État, M. Haig, le Sommet de Cancun va fournir l'occasion historique d'instaurer un nouveau mode de relations économiques entre nations. Washington se rend enfin à l'évidence que c'est en répartissant les responsabilités et les bénéfices qu'on réussira à revitaliser l'économie mondiale.

Les pays développés reviennent de loin. Il aura fallu que leur économie fut grièvement atteinte pour qu'ils réalisent à quel point la solidarité et le progrès collectif sont garants de la bonne santé de leur économie. Il leur aura fallu dix ans pour se rendre compte que la tâche qui leur incombe de combler le fossé qui isole les pays riches des pays pauvres «n'est pas un geste de bienfaisance, mais la condition de la survie de tous».

A Ottawa, le Club des Sept a pris un engagement lourd de

conséquence. Il a accepté l'idée de «négociations globales» susceptibles de faire naître un ordre économique mieux équilibré et plus équitable pour tous. Cela veut dire qu'on s'engage à examiner le problème sous tous ses angles, si dérangeante que puisse se révéler pareille initiative. Cela veut dire aussi qu'on renonce aux confrontations auxquelles on s'était livré jusqu'ici afin de pouvoir examiner plus sérieusement ce qu'il est possible de faire pour résoudre les problèmes les plus pressants du Tiers-monde, tout en ayant à l'esprit que ce qui profitera aux défavorisés, profitera également aux nantis.

Les problèmes les plus pressants sautent aux yeux. D'une part, les pays producteurs de pétrole — pays en développement pour la plupart — adoptent une politique de hausse systématique des prix du brut,

ce qui affecte singulièrement les pays qui ne disposent pas de ressources énergétiques propres. D'autre part, les États-Unis, en haussant leurs taux d'intérêt, nuisent de leur côté aux économies du Tiers-monde, surtout celles qui dépendent du dollar.

L'escalade des prix du pétrole et des taux d'intérêt sera probablement le point central des «négociations globales» qu'on se propose d'entreprendre. Mais il n'y aura que 22 pays représentés au Sommet d'octobre. Il manquera plusieurs interlocuteurs valables, notamment l'URSS et ses satellites, et l'on n'aura que deux pays producteurs de pétrole: l'Arabie Saoudite et l'Algérie. Les absences auront un effet paralysant sur le dialogue.

Mais il faut se garder d'un pessimisme excessif. A force d'examiner de près ce qui ne va

pas, on finit par ne pas voir les progrès accomplis. Le directeur du Centre de développement de l'OCDE, M. Louis Sabourin, faisait remarquer récemment que «depuis dix ans, les pays en voie de développement se sont profondément transformés»: Certains jouent maintenant un rôle économique important et ont atteint des niveaux de vie qui, dans certains cas, dépassent même ceux de certains pays de l'OCDE. Bien sûr, on dénombre encore entre 27 et 37 pays très pauvres, mais ce nombre atteste d'une diminution sensible par rapport à il y a dix ans.

Sans aller jusqu'à croire que la partie est gagnée, on peut tout de même noter certains progrès réels, et surtout, une évolution rassurante des mentalités. Ce sont là des impondérables qu'il importe de noter.

JEAN PELLERIN

Quand les niveaux de police s'accusent mutuellement

Les accusations portées par la Commission de police étaient graves; celles du directeur de la police et du président du Conseil de sécurité le sont davantage. Il est fort probable que personne ne sortira grand de ce débat; et que la crédibilité de la police comme de la justice en sera diminuée.

La Commission de police avait tiré de son enquête quelques conclusions qui s'apparentent à des accusations. Non seulement avait-elle sérieusement mis en doute la valeur de certains policiers et de leurs officiers mais encore elle avait directement accusé certains témoins de refus de collaboration à l'enquête. Finalement, c'est ce que l'on pouvait retenir de plus grave. On savait que des policiers pouvaient se tromper dans leurs méthodes d'application du respect de la justice; mais on apprenait maintenant que des policiers pouvaient sciemment travailler à faire obstacle à la justice.

Passé encore la maladresse, mais pas la concertation pernicieuse.

C'était le principal reproche de la Commission. Mais le président du CSP et le directeur du SPCUM répondent aux accusations par d'autres accusations. Selon eux, le rapport de la

Commission est l'oeuvre de personnes frustrées, préoccupées de flatter les médias d'information pour redorer leur blason qui serait terni. On ne voit pas la nécessité de suivre une recommandation concernant les changements de poste des policiers qui ont mal agi. Et quant à ceux qui ont refusé de témoigner, il semblerait que la direction de la police ne peut rien leur reprocher: il appartenait à la Commission de les forcer à témoigner. La Commission aurait donc manqué de fermeté et la direction du SPCUM se voit obligée de poursuivre sa propre enquête pour parvenir à la vérité.

Bref, la police ne reconnaît aucune compétence à la Commission. Et ce n'est pas le juge Denys Dionne qui va influencer le directeur de la police de la CUM ni même le président du Conseil de sécurité.

Comment voulez-vous que la population entretienne un certain respect de son système policier quand les autorités policières n'en ont aucun pour la Commission de police?

Pourtant, le juge Dionne, dont on se souvient du travail à la Commission d'enquête sur le crime organisé, n'a pas la réputation de tomber dans la sensation facile ou de salir inutilement

le travail des policiers. De plus, la Commission n'a aucun pouvoir, si ce n'est celui de recommander aux autorités compétentes certains moyens aptes à corriger une situation trouble. Elle a fait des recommandations mais pas celles que la direction de la police voulait: on aurait préféré une identification des coupables. Car il semble que pour la direction de la police, l'élément grave s'est produit le soir du 20 mai; alors que pour d'autres, pour la Commission comme pour bien des observateurs, ce qui est grave, c'est le refus de collaborer des policiers. Tout dépend de son échelle de valeurs dans l'administration de la justice.

La direction du SPCUM impute des intentions plus ou moins nobles à l'organisme chargé de la surveiller au nom de la population. Mais la population peut aussi sonder les reins et les cœurs de cette direction qui a intérêt à renouer des liens avec une Fraternité qui risque de devenir plus agressive.

De toute façon, il faudrait bien qu'on se souvienne qu'on ne se blanchit pas en salissant les autres; surtout quand les autres représentent un niveau supérieur de justice.

JEAN-GUY DUBUC

(SUITE DE LA UNE) LES POSTIERS ET M. OUELLET



Droits réservés

Les causes de la défaite libérale (1)

Trois facteurs extérieurs ont nui à l'équipe Ryan

Les auteurs de cette «libre opinion» sont deux jeunes militants libéraux. Jean Lachapelle a été président de l'Association libérale de Crémazie, de 1977 à 1980. Marie-Josée Godbout a été membre de la Commission Jeunesse du parti libéral en 1977. Dans cette première partie de leur analyse, de l'élection du 13 avril dernier ils signalent comme facteurs défavorables aux libéraux l'image de bon gouvernement dont bénéficiait le PQ, le projet de rapatriement de M. Trudeau et la mise en veilleuse de la souveraineté-association. La suite de cette analyse paraîtra demain.

JEAN LACHAPELLE
ET
MARIE-JOSÉE
GODBOUT

C'est après avoir pris connaissance des diverses «analyses» des causes de la défaite du Parti libéral du Québec, le 13 avril dernier, qu'il nous est apparu utile de situer les faits et leurs répercussions dans leur perspective réelle, suite aux nombreux jugements rapportés dans les pages de plusieurs quotidiens depuis quelques mois. Le but de notre démarche ne consiste donc pas à «critiquer pour critiquer» mais à défendre nos convictions et notre fierté de militants, en tentant de comprendre ce qui a

failli pour jeter les bases d'un avenir meilleur.

Le contexte au moment de l'élection

A notre avis, les différents intervenants qui ont tenté d'expliquer les résultats de la dernière élection québécoise ont écarté très rapidement les facteurs relatifs au contexte général qui prévalait avant la campagne elle-même et sur lesquels le Parti libéral du Québec n'avait aucun contrôle. D'abord, il est bien connu maintenant que le Premier ministre Lévesque savait très bien ce qu'il faisait en choisissant de tenir l'élection le 13 avril: tous les sondages internes du gouvernement et du Parti québécois lui confirmaient la réélection de son parti. D'ailleurs les taux de satisfaction de la population à l'égard de ce gouvernement s'étaient maintenus à un niveau sans précédent au moment même du lancement de la campagne électorale. Le gouvernement, qui s'était trouvé dans une situation plus précaire au lendemain du référendum, a tout simplement attendu le moment le plus propice pour retourner devant les Québécois, comme d'autres événements ont favorisé manifestement sa réélection.

En effet, après le 20 mai 80, les Québécois s'étaient sentis sécurisés quant à leur avenir politique au sein du Canada et ont donc sous-estimé le thème constitutionnel à l'intérieur de la dernière campagne électorale. Le Parti libéral du Québec a bien parlé de la nécessité de terminer le travail commencé

le 20 mai 80», mais son appel se perdait dans les clameurs encore toutes récentes de l'immense orchestration publicitaire de la démagogie péquiste contre le rapatriement unilatéral de la constitution.

Evidemment, l'initiative fédérale a contribué pour une bonne part à permettre au PQ d'exploiter au maximum la situation intenable dans laquelle le gouvernement fédéral avait placé le PLQ. Quant à la position adoptée à l'Assemblée nationale par l'opposition officielle libérale lors de ce débat, il faut être d'une naïveté intellectuelle peu commune ou encore méconnaître totalement l'histoire et les objectifs propres à ce grand parti politique québécois, pour reprocher à nos représentants élus d'avoir osé adopter une position de fond à l'opposé de la position fédérale. Ceux qui accusent le PLQ d'avoir cherché à flatter la corde nationaliste des Québécois lors de ce débat en ne s'étant pas rangé carrément avec le gouvernement fédéral devraient refaire leur examen de conscience en profondeur quant au sens véritable du 20 mai 80. Le Parti libéral du Québec n'avait pas choisi cet état de choses: il lui fut imposé de l'extérieur et la population est, généralement, peu encline à faire les nuances nécessaires sur des questions plus complexes telles que le dossier constitutionnel et le PQ l'a très bien saisi... Le gouvernement péquiste reprenait donc l'initiative du jeu en territoire québécois sans qu'il n'y ait eu aucune riposte fédéraliste comparable tant dans la publicité que dans l'information aux citoyens qui n'ont entendu

qu'une version, celle du Parti québécois.

Quant à l'attitude de la presse francophone au cours de la campagne, ce fut la même que celle qui caractérise les relations qui existent depuis plusieurs années au Québec entre ces médias et les deux partis politiques majeurs, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois: en d'autres termes, rien de nouveau sous le soleil. D'ailleurs, tout observateur objectif de la scène politique québécoise, surtout depuis l'accession au pouvoir du PQ, constate que la cote du gouvernement auprès des médias francophones demeure aux sommets et relève presque de la «contemplation perpétuelle» dans laquelle se réfugient beaucoup de journalistes; et ce, quelles que soient les critiques justifiées provenant, tant de l'opposition libérale que des autres groupes ou individus qui osent se prononcer contre certains comportements ou actions de ce gouvernement depuis 1976. L'unanimité des principaux correspondants parlementaires à Québec souffre difficilement de permettre que la crédibilité de l'actuel gouvernement soit attaquée, et cette attitude sur laquelle encore trop peu de citoyens s'interrogent sérieusement devient une réalité de plus en plus inquiétante pour la liberté et le droit à l'information du public à long terme.

Pourtant, le PLQ, surtout depuis l'arrivée de Claude Ryan comme chef du parti, a prouvé à plusieurs égards que le processus de démocratisation et de régénérescence de ses méthodes et de son contenu politique

s'était véritablement implantée. L'équipe de candidats et candidates libéraux témoignait aussi de ce renouvellement et comportait plusieurs éléments dont la compétence et l'apport personnel étaient facilement comparables sinon supérieurs à la contrepartie péquiste. La presse a très peu parlé de ces hommes et de ces femmes au cours de la dernière campagne. Elle préférerait s'attaquer au chef et ce, au moindre prétexte.

Enfin, la stratégie devenue maintenant la tradition électorale du Parti québécois, soit la mise en veilleuse de son option de la souveraineté-association a produit de nouveau ses fruits empoisonnés au «chloroforme» que la population avait avalés aussi à l'élection de 1976. Pourtant, il y a quelques semaines, René Lévesque crut bon de nous rappeler l'interprétation qu'il faut donner maintenant à son engagement électoral. Plusieurs eurent la surprise désagréable d'apprendre alors que le gouvernement du PQ ne s'était engagé qu'à ne pas tenir de référendum sur la souveraineté-association et non pas à ne plus en parler durant les quatre prochaines années de son deuxième mandat. La nuance est peut-être subtile, pour les éapistes du PQ, mais ceux et celles qui ont voté le 13 avril avec la certitude profonde que le 20 mai 80 avait signifié quelque chose ont vite fait de perdre leurs illusions suite à cette déclaration du chef du gouvernement ET président du Parti québécois. Cette autre tactique aura donc contribué à faire pencher le vote unioniste et celui de beaucoup d'indécis vers le PQ.

Mais revenons pour quelques instants sur certains problèmes d'organisation interne du PLQ qui ont été escamotés jusqu'ici et qui expliquent les résultats du 13 avril. A ces problèmes, nous nous sommes efforcés de proposer quelques solutions possibles à court et moyen terme.

Et les facteurs internes

L'analyse des résultats nous oblige à retourner en arrière, pour constater honnêtement que toutes les énergies des libéraux du Québec ont été engagées et utilisées dans le processus préférendaire et référendaire. Une tâche qui a demandé des milliers d'heures de travail bénévole où tous nos meilleurs militants ont axé leur participation à l'explication du système fédéral dans le cadre d'assemblées de cuisine tenues durant tout l'automne 79 et l'hiver 80. La préparation, la discussion et la décision d'un programme électoral articulé répondant aux besoins de l'heure ne sont venues qu'après ces étapes et donc sans les délais nécessaires pour pouvoir le préparer solidement et l'expliquer adéquatement à la population. A l'approche d'une élection générale, il s'est avéré inopportun pour le Parti libéral du Québec de produire le livre rouge «La société libérale de demain», document de quelque deux cent vingt pages. Beaucoup de temps et d'énergies ont été consacrés en retard à ce document trop élaboré alors que notre parti aurait dû s'attarder davantage à critiquer les nombreux points faibles du gouvernement Lévesque.

(à suivre demain)

Décision inacceptable

Le décret émanant du conseil des ministres, sur la recommandation du ministre Laurin, de faire entrer au sein de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.) les diplômés de l'École de Technologie Supérieure (E.T.S.), est une décision politique inacceptable qui va à l'encontre du respect et de la crédibilité de l'ingénieur auprès du public.

Il est bon de rappeler que l'O.I.Q. doit son existence à une volonté ferme de maintenir les critères de compétence technique et d'éthique professionnelle de la profession d'ingénieur dans le but de protéger le public contre les fraudes de toutes sortes. Comment alors faire admettre à toute personne sensée que, du jour au lendemain, deux ans d'étude et 35 crédits de cours équivalent à quatre ans d'étude et 110 crédits de cours? Comment le public sera-t-il protégé contre ces supposés ingénieurs qui, après deux ans de pratique, pourront ouvrir leur propre bureau «d'experts-conseils»? Ce décret permettra à un groupe d'individus n'étant pas reconnus par l'O.I.Q. et n'ayant pas les compétences nécessaires, de s'afficher comme ingénieurs. Je m'oppose fermement à cette décision.

Il est curieux de constater que cette décision a été prise en juin: à cette période, les campus universitaires sont vides (8 000 étudiants), le congrès de l'O.I.Q. a eu lieu voici quelques temps, et la période des vacances a débuté. Il n'y a donc aucune possibilité de ralliement sur cette question: échéancier décisionnel politique calculé découplant d'un lobbying inconsideré...

cette décision risque d'affecter la qualité et surtout le nombre des futurs diplômés des vraies écoles de génie. Qui voudra faire quatre ans d'études universitaires pour obtenir un diplôme d'ingénieur et un droit de pratique qui peuvent être obtenus en deux ans, dans une école du gouvernement?

Au lieu de décisions arbitraires comme celle-ci, les autorités compétentes devraient donner à l'E.T.S. la possibilité et les crédits nécessaires pour former une école de génie dans des domaines spécialisés, comme, par exemple, les pâtes et papier ou, sauf erreur, aucun cours universitaire de premier cycle n'est offert au Québec. Une autre suggestion serait de permettre la formation d'un autre ordre professionnel pour ces diplômés qui ont certainement une compétence respectable dans leur profession mais qui n'est malheureusement pas celle de l'ingénieur.

Dans le cas où le conseil des ministres irait contre l'opinion exprimée des 23.000 ingénieurs professionnels du Québec et publierait le décret, je recommanderais fortement à l'O.I.Q. d'extensionner le juniorat de nos futurs confrères de l'E.T.S. à quatre ans et de continuer d'exercer un contrôle sévère sur l'émission du sceau professionnel, sceau qui assure aux yeux du public, la compétence et la responsabilité de son propriétaire. De plus, le sceau et la carte de membre devraient indiquer l'institution émettrice du diplôme, car il se pourrait fort bien que dans un proche avenir, les ingénieurs s'identifient beaucoup plus à leur école ou faculté, comme gage du niveau de leur formation professionnelle. Enfin, je suggérerais à l'O.I.Q. d'annuler l'admission automatique à l'Ordre des diplômés des Écoles de génie du Québec. Le titre d'ingénieur, et son droit de pratique, ne seraient décernés qu'à celui qui passerait avec succès les examens de l'Ordre. Cette pratique serait entre autres semblable à celle du Barreau. Tous seraient invités aux examens... Cette mesure sévère pour les futurs ingénieurs serait reconnue à court terme comme le seul gage de leur compétence technique.

L. Pierre GRAVEL,
ing. M. ing. Poly 73
Laval

Des étudiants mécontents

M. Guy Bourgeault, Doyen, Université de Montréal Monsieur le Doyen,

Nous désirons par la présente protester énergiquement contre la décision prise par l'administration de l'Université de Montréal de supprimer le hors-campus de Saint-Bruno.

Les raisons que nous invoquons sont les suivantes:

— Quand nous nous sommes inscrits à ce cours d'animation, M. Antonio de St-Jean nous avait donné la certitude que nous pourrions faire tout notre certificat à St-Bruno. Il nous avait même demandé de réfléchir sérieusement avant de nous inscrire dans ce cours: «Ne vous engagez pas à la légère, avait-il ajouté, puisque vous vous engagez pour tout le certificat et que tout le groupe dépend du respect de l'engagement de chacun».

— Plusieurs étudiants ont abandonné d'autres cours pour assurer le nombre minimum de participation, condition

toujours respectée par le groupe.
— Nous sommes très surpris qu'on permette l'ouverture d'un autre groupe en animation à la vie étudiante pour l'automne à Varennes ou à Ste-Julie, alors qu'on nous fait disparaître sans autre forme de procès. Ceci nous fait douter des raisons réelles données pour supprimer notre groupe.

Nous considérons que l'Université de Montréal a contracté envers nous un engagement. De notre côté nous avons respecté les nôtres. Nous constatons que les règles du jeu ont été changées unilatéralement. Ce qui nous fait douter du sérieux de l'Université.

Nous avons déjà complété la moitié du certificat au hors-campus de St-Bruno. Nous exigeons qu'il en soit ainsi pour la deuxième partie du programme.

Les étudiants du Hors-campus
par Lucie CHARBONNEAU
Montréal

Lettre ouverte à Doris Lussier

(En réponse aux deux articles de M. Doris Lussier parus dans LA PRESSE du 2 et 24 juin dernier.)

Monsieur,
Quel avantage de s'appeler Doris Lussier pour aller jusqu'au bout de ses «raisonnements» dans LA PRESSE!

Grâce, sans doute, à quelque indiscretion commise au moment du (et même avant le) référendum, vos amis fédéralistes — comme vous avez l'élégance de les appeler aujourd'hui — ont appris à connaître en vous (je n'ai pas dit à apprécier) le philosophe philanthrope devenu, pour les besoins de «la cause», le stratège du Parti. Sans vouloir vous retourner le fer dans la plaie, comme on dit, avouez que la stratégie de l'étapisme a beaucoup mieux réussi que votre propre coup de force: celui que, dirait-on, vous avez concocté avec délectation comme «l'Élixir du Père Gaucher», en comptant peut-être un peu trop, comme l'abbé, sur l'absolution pendant le péché. Un vieux péché commis un jour d'égarement, et dont vous vous étiez confessé publiquement, écriviez-vous alors, dans ces pages, à votre vieux maître, le Père G. H. Lévesque.

Vous plaisantiez! Vous plaisantez beaucoup! Souffrez, cependant, que ceux dont vous avez botté allégrement le bas du dos ne partagent pas toujours votre sens de l'humour, craintifs

qu'ils sont devenus d'être en train de rire d'eux en riant avec vous.

Bien sûr, comme le semeur se lève pour semer, il faut bien que le penseur se lève pour penser. Et le philosophe pour philosopher. Seulement, la prochaine fois, si ça ne vous gêne pas, pensez tout bas pour ne pas risquer d'effaroucher les fédéralistes québécois, ceux-là mêmes que, dans votre «Mémoire sur la stratégie du PQ», vous avez eu la délicatesse de désigner comme étant: des peureux, des arriérés politiques, des poids morts et des écrasés d'avance, ceux devant qui, à cause de leur innocence, il ne fallait jamais prononcer le mot d'indépendance.

Parce que nous n'avons pas tous la magnanimité de votre vieux maître, les coups de pied bas portés, veuillez m'en croire, n'ont pas altéré notre mémoire, même s'ils ont quelque peu ébranlé, c'est normal, notre fierté nationale.

Pour ces mêmes raisons, nous sommes sans doute quelques-uns à ne pas apprécier davantage les qualités d'analyste politique que vous avez manifestées dans LA PRESSE du 2 et du 24 juin dernier. Dans ce dernier article, en particulier, faisant preuve d'une transparence à laquelle vous ne nous aviez pas habitués, vous avouez avec impudence: «Dans la situation objective où nous nous trouvons, nous n'avons

sommes condamnés aux solutions démocratiques. Je dirai même que la seule façon de ne jamais faire l'indépendance, ce serait d'essayer de la faire par la force. Quand on n'a ni le nombre ni les fusils, on ne commence pas la bataille. A moins d'être un aliéné mental. Ou un illuminé politique, ce qui revient au même.»

Vous n'êtes, cette fois, il me semble, ni tendre ni charitable envers vous-même, votre stratégie référendaire ayant visé à faire l'indépendance par la force. Ou la duperie, ce qui revient au même. L'an dernier, vous parliez au Père Lévesque de sagesse nouvelle, de coup de batte et de ferme propos. A la lumière de ce que vous écrivez aujourd'hui, de penser que nous ayons pu croire en la pureté retrouvée de vos intentions, c'était, il me semble, nous prendre un peu trop pour de fidielles nonnos. Après avoir essayé d'enfarger la démocratie, dans votre Mémoire de triste mémoire, aujourd'hui, si j'ai bien compris, vous n'avez plus le choix d'y revenir ou pas. En d'autres termes: quand on n'a plus la force de pratiquer le vice, on n'a plus d'autre choix que de pratiquer la vertu.

Un journaliste a déjà écrit dans ce journal que les intellectuels francophones étaient presque tous péquistes. Avec la même verdeur de langage que



Doris Lussier

vos pères à vous, mes pères à moi en auraient sûrement déduit que les fédéralistes, ce ne sont sans doute pas eux qui ont peinturé le derrière des mouches à feu. Que voulez-vous! Quand on est obligé de fonctionner avec un cerveau moins gros, comme la luciole, son feu, on porte sa lumière ou c'qu'on peut...

En terminant, M. Lussier, paraphrasant Sacha Guitry, permettez-moi de vous dire à quel point je suis enchantée qu'aujourd'hui vous fassiez la connaissance d'une écrasée d'avance.

Mme Hélène R. BOEZIO
Arthabaska

1) A. Daudet, Lettres de mon moulin.

Fierté canadienne et fierté québécoise

L'article remarquable de l'éditeur de LA PRESSE, le 1er juillet 1981, intitulé «Un Canada qui se cherche», nous donne l'espoir que notre patrie saura bientôt se retrouver (...)

Je n'hésite pas à croire et à dire qu'il faut un courage certain pour écrire un éditorial éternel d'une aussi haute tenue (...). Je suis fier de le proclamer et d'y retrouver le même souffle qui anima jadis le célèbre «J'accuse» de Zola. Il était temps que certaines choses soient dites, et avec vigueur, et l'auteur ne pouvait choisir une occasion plus propice que celle de la fête nationale de tous les Canadiens pour le faire d'une façon émouvante, et dans le style coloré et ardent qui lui est familier.

Le temps était venu d'exalter comme il se doit la Charte des droits de tous les Canadiens que monsieur Trudeau veut mettre en exergue dans une Constitution canadienne rapatriée; la chose est dite avec une conviction et une logique implacables qui incitent à une sérieuse réflexion.

Développons-nous attendre encore longtemps, après toutes les tentatives et les échecs successifs subis aux mains des provinces, avant de reconnaître la nécessité, et l'urgence, d'avoir chez nous, bien à nous, une Charte de nos droits et de nos devoirs qui s'appliquera à tous les citoyens de ce pays et qui sera approuvée par son Parlement? Différer encore et ne pas la situer dans le

temps serait de la folie douce, pour ne pas dire une tragédie nationale.

Monsieur Lemelin souligne avec raison que sans l'intervention immédiate d'Ottawa le problème restera insoluble aussi longtemps que les égoïsmes provinciaux et régionalistes triompheront; allons plus loin pour qualifier le conflit permanent qui nous dresse les uns contre les autres depuis plus d'un demi-siècle, et n'ayons pas peur de prononcer certains mots. La nocivité de ce poison politique qui nous ronge, ce virus qui dévore littéralement notre peuple, il a un nom, et il a une histoire: c'est ce nationalisme étroit qu'on n'a cessé de cultiver au Québec, et ailleurs au pays, avec une ferveur coupable, jusqu'à son épanouissement.

Ce fléau dont nous sommes habités est contagieux; il est excessif, intolérant, abusif, intransigent, et ce sont le dictionnaire et Albert Einstein qui nous ont mis en garde contre ses effets nocifs en indiquant qu'il porte en germe, par ses excès mêmes, au chauvinisme et à la xénophobie. Ce nationalisme détestable dont nous souffrons est un bacille qui nous incite à vivre en vase clos, les yeux fermés sur le monde; ne doit-on pas alors refuser de vivre à l'intérieur de pareil récipient dans lequel la vie commune en société deviendra vite irrespirable? Ne doit-on pas plutôt rechercher et embrasser les larges espaces de

notre fascinant pays, avec notre Québec au centre au milieu de sa famille? Réalisons qu'on y vit heureux, dans une abondance de biens, et consentons généreusement à en payer le prix; et si jamais on cherche à troubler ce bonheur, si jamais on s'emploie à entamer ou à dissoudre notre Canada, à le retrécir par appétit égoïste ou rancœur, il faut être prêt à en défendre l'intégrité totale avec toute sa foi, toute son âme — avec ses ongles et ses dents si nécessaire.

Ouvrons donc enfin les yeux: d'où nous vient-il ce nationalisme malsain et redoutable qui empoisonne nos vies au Québec? Qui l'a introduit dans nos veines? Des charlatans ou des mar-

chands d'illusions? Serait-ce Le Devoir depuis son origine? Serait-ce le chanoine Groulx («notre État français nous l'a-

rons») ? Serait-ce la Société St-Jean-Baptiste de Montréal? Serait-ce les Morin de la Patente et des États généraux? Serait-ce l'UN avec ses pirouettes et ses provocations? Serait-ce le FLQ ou simplement le PQ? Laissons la petite histoire répondre plus tard à ces sobres interrogations.

Merci, Roger Lemelin, de nous avoir en termes si éloquentes, si vivants, enseigné la fierté d'être à la fois canadiens et québécois.

Charles-E. CANTIN
Québec

Comment nous faire parvenir vos lettres

D'ici la fin de la grève des postes, les lettres destinées à cette rubrique peuvent être déposées soit à nos bureaux, au 750 de la rue Saint-Laurent, soit à l'un des magasins EATON suivants:

- Les Galeries d'Anjou;
- Fairview-Pointe-Claire;
- Le Carrefour Laval;
- Les Promenades Saint-Bruno.

Les boîtes destinées à ce courrier sont placées à la caisse centrale de ces magasins, au 2e étage.

Comme d'habitude, les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.

La Rédaction



Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL



Chaque agent du Trust Royal est relié au réseau de professionnels de l'immeuble le plus important au Québec. Ainsi, quand vous faites affaire avec un agent du Trust Royal, ce

n'est pas un seul, mais plus de 1000 agents expérimentés qui entrent automatiquement à votre service.

Mais il existe bien d'autres raisons d'appeler le Trust Royal. Par exemple,

la compétence. Chaque agent du Trust Royal a été sélectionné avec soin et a subi une formation intensive. C'est un spécialiste pour qui la vente ou l'achat d'une maison n'a plus aucun

secret. Et qui est en mesure de comprendre parfaitement vos désirs, les besoins de votre famille et les limites de votre budget.

Pour vendre ou acheter une maison, il y a plus

qu'une bonne raison d'appeler le Trust Royal: il y en a 1000. C'est probablement pourquoi nous vendons plus de propriétés que tout autre courtier en immeubles.



Le Trust Royal
vous ouvre des portes.

LE CASSE-TÊTE YOUGOSLAVE

Au royaume de la décentralisation

Ne cherchez pas des Yougoslaves en Yougoslavie, il y en a très peu. Au dernier recensement, seulement 273,077 personnes se sont déclarées yougoslaves, alors que la population totale du pays est estimée à 22 millions d'habitants. Il y a par contre beaucoup de Serbes, de Croates, de Macédoniens, d'Al-

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

banais... Une marquerie de nationalités, dont huit prédominent, jouissant toutes de pouvoirs politiques, économiques et culturels considérables.

La Yougoslavie est un véritable casse-tête dont les morceaux ne sont rassemblés que depuis 1918. Resté fragile entre les deux guerres, le pays fut temporairement divisé durant le dernier conflit mondial, avant d'être réunifié en 1945, sous l'égide de la Ligue communiste et de son chef Tito. Après s'être libérée de la tutelle soviétique en 1948, la Yougoslavie adopta un nouveau modèle de socialisme, basé sur l'autogestion et un fédéralisme très décentralisé. La disparition du maréchal Tito, leader incontesté et symbole de l'unité du pays, suscita toutes sortes d'inquiétudes. On se demanda si le modèle était suffisamment solide pour survivre au chef historique.

La révolte du Kosovo

Dix mois après sa mort, une violente émeute éclata au Kosovo, une province autonome de Serbie, et fait neuf morts dont huit parmi les manifestants. Les Albanais, qui forment plus de 70 p. cent de la population du Kosovo (1,400,000 h.), revendiquent le droit de se constituer en république. Des éléments dits «extrémistes» vont plus loin et exigent le rattachement du Kosovo à l'Albanie. La Yougoslavie n'en est pas à ses premières tensions entre nationalités. Mais la situation actuelle, tant à l'intérieur du pays qu'au niveau international, est devenue plus sensible, plus incertaine. Les autorités fédérales ont réagi énergiquement. Elles viennent d'annoncer la condamnation de 506 personnes et des procédures sont en cours contre 554 autres pour appui à des organismes clandestins et différents délits.

Disparités régionales

Le pouvoir fédéral manifeste d'autant plus d'inquiétude que les problèmes politiques et culturels prennent largement assises sur des disparités économiques régionales très grandes. Le produit social par habitant au Kosovo est six fois inférieur à celui de la riche Slovaquie du Nord et trois fois plus bas que celui de l'ensemble du pays. En comparaison, le clivage historique entre le nord et le sud de l'Italie apparaît dérisoire. Le revenu par tête de la pauvre Calabre



n'est que 2.3 fois inférieur à celui de la riche Lombardie.

Pourtant, dès le début du régime, après la guerre, le gouvernement fédéral s'est soucié de réduire les inégalités entre les républiques et les provinces. Trois républiques (Monténégro, Macédoine et Bosnie-Herzégovine) et une province (Kosovo) sont officiellement reconnues «insuffisamment développées». Elles représentent 36.5 p. cent de la population et 23 p. cent du produit social total. En 1965, l'aide fédérale a pris la forme d'un fonds spécial qui est alloué sous forme de crédits, à des conditions avantageuses. Entre 1976 et 1980, une part substantielle des ressources du fonds a été attribuée au Kosovo, soit 37 p. cent, alors que sa population ne représente que 17 p. cent du total des zones défavorisées.

Barrières entre républiques

En dépit de ces efforts, les écarts entre régions restent considérables. Le peu d'impact du programme, particulièrement au Kosovo, serait dû d'abord au taux de natalité, 27.6 p. cent, un des plus élevés au monde, par rapport à seulement 9.3 p. cent pour l'ensemble de la Yougoslavie. En outre, la décentralisation a créé des barrières presque infranchissables entre républiques et provinces. Au Kosovo, par exemple, où la principale langue d'usage est l'albanais, les étudiants en chômage, qui maîtrisent moins bien le serbo-croate, se sentent défavorisés et préfèrent finalement rester dans leur province.

Autre facteur: jouissant d'une liberté très grande dans l'affectation des ressources du fonds fédéral, les autorités de Kosovo auraient effectué des dépenses de prestige, comme l'université — qui compte 37,000 étudiants —

où d'ailleurs les troubles de mars dernier ont commencé.

Un Slovaque précise à ce sujet: «...Face à leur sous-développement, les chefs du Kosovo ont eu un comportement, une mentalité de sous-développés. Au lieu d'investir dans l'agriculture ou dans une industrie employant une main-d'œuvre nombreuse, ils ont construit des palais, une université ne correspondant pas à leurs besoins ou, encore, des usines à technologie relativement avancée». Sans doute que pour les Albanais du Kosovo, le symbole culturel et national d'une grande université est plus important, plus prioritaire que les investissements dans l'industrie et l'agriculture. Les autorités fédérales ont d'ailleurs, il y a quelques mois, resserré le contrôle sur l'utilisation des crédits aux régions défavorisées, ce qui n'a pas eu l'air de plaire au Kosovo.

Huit économies, huit marchés

Devant les événements du Kosovo, ne faut-il pas conclure que le pays est allé trop loin dans le processus de décentralisation? Le débat sur cette question est lancé depuis longtemps et les critiques sont animées.

Selon le modèle yougoslave, le rôle de l'Etat fédéral doit être limité. Il consiste principalement à veiller au développement du système, à la sécurité et à la défense du pays. En fait, l'essentiel du pouvoir politique et économique est assumé par les instances inférieures: les six républiques, les deux provinces, les 515 communes, les 11,752 communautés locales et, bien entendu, le milieu de travail, c'est-à-dire les entreprises. Aux différents échelons, le pouvoir s'exerce selon les principes de l'autogestion. Depuis 1974, l'autoges-



Après Tito, l'incertitude...

tion est intégrale. Presque aucun organisme n'y échappe. Elle se réalise concrètement par un nouveau système de représentation, le système de délégation et non par le suffrage universel comme dans les démocraties occidentales. Ces délégations viennent des communes, du milieu de travail et des organismes socio-politiques, dont la Ligue communiste (parti).

Dans cet échafaudage fort complexe, les six républiques et les deux provinces détiennent des pouvoirs très étendus. Trop, selon certains qui reprochent au système actuel d'avoir créé huit économies distinctes, huit marchés, huit partis communistes, bref huit pays dans un. Le pays serait malade d'autarcie et de localisme. Il n'y aurait pratiquement plus de marché unique. L'an dernier, seulement 3 à 4 p. cent des investissements totaux ont franchi les frontières des huit entités politiques. Plus encore, chaque république a voulu avoir son usine pétrochimique, de machines, de réfrigérateurs, de téléviseurs, sa raffinerie de pétrole. On construit actuellement la huitième usine d'automobiles en Yougoslavie. Or, la plupart des usines se bornent à faire le montage de pièces importées de l'étranger, ce qui a donné naissance à ce qu'on appelle ici «l'industrie du tournevis».

Les difficultés de fonctionnement du modèle yougoslave surviennent au moment où l'économie générale du pays traverse une période creuse. En 1980, l'inflation a atteint 40 p. cent et le taux de chômage 12 p. cent. Pour s'entendre sur un nouvel équilibre des pouvoirs, le pays devra pousser la concertation plus loin qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant, ce qui est peu dire, à moins qu'un nouveau chef apparaisse, ce qui serait inattendu.

DEMAIN:
L'économie socialiste

Bravo pour Dubois... mais les autres?

Le chanteur Claude Dubois n'était pas un accusé ordinaire. Il était connu, il avait un public et des «fans», et pour beau-père un politicien estimé. Il avait en outre la chance — le privilège faut-il dire — de bénéficier des services professionnels de Me Serge Ménard, qui est l'un des meilleurs avocats de sa génération, un plaideur efficace doublé d'un juriste intelligent.

La sentence que lui a imposée le juge Ducros, pour trafic d'héroïne, est considérablement plus clémente que celles que reçoivent les gens anonymes qui défient devant les tribunaux pour des motifs analogues. Claude Dubois n'ira pas en prison. Il passera 22 mois dans un centre de désintoxication et sera soumis ensuite à une simple surveillance policière.

Voici comment sont traités les autres, les anonymes, ceux qui n'ont pas le privilège de bénéficier des avantages de la notoriété, de contacts influents, de l'attention soutenue des médias et des services du meilleur avocat de la ville.

Selon les statistiques des établissements de correction pour l'année 1978, 900 hommes et 64 femmes étaient en prison en vertu de la loi sur les stupéfiants. Ce contingent s'est évidemment accru depuis, puisque les statistiques de la police révèlent — au simple chapitre de crimes reliés à l'héroïne — quelque 400 inculpations chaque année. (Les dernières statistiques officielles des corps policiers remontent à 1977 et indiquent 373 inculpations à ce chapitre. Selon la criminologue Marie-Andrée Bertrand, il y a eu légère augmentation dans les années suivantes.)

Quelles sont les sentences généralement imposées pour trafic de stupéfiants? ...Selon les statistiques des administrations pénitentiaires, sur les 434 hommes et 39 femmes qui ont été incarcérés en 1978 pour des infractions à la loi sur les stupéfiants, l'immense majorité — soit 405 — avait été condamnée à des peines de prison allant de deux à dix ans. (Malheureusement, les sempiternelles mesententes fédérales provinciales retardent la publication des données plus récentes.) Combien, parmi eux-là, auraient eu besoin du même traitement qu'on permet à Dubois?

Certains, parmi les détenus qui sont toxicomanes, peuvent se voir offrir la possibilité d'une cure au Portage ou ailleurs. Mais avant cela, ils auront croupi en cellule durant des semaines ou des mois. Et une fois la cure terminée, ils retourneront en prison pour y purger, le cas échéant, le reste de leur sentence. Quant aux autres, ils n'auront eu ni thérapie ni support médical. Ils auront été livrés à eux-mêmes et à la violence carcérale, et n'auront connu, selon l'expression de Mme Bertrand à

qui nous demandions hier son avis sur la question, «que l'appareil judiciaire dans toute sa rigueur». C'est tout cela qui vient d'être épargné à Claude Dubois.

Cela dit, on ne peut qu'être d'accord avec la sentence rendue par le juge Ducros. Non pas parce que les actes de Claude Dubois ont été sans importance — ce que vendent les «pushers» d'héroïne, c'est de la mort, de la mort lente mais de la mort, et l'on ne compte plus les agressions reliées au besoin d'héroïne —, mais parce qu'un drogué est un malade qu'on doit soigner. Comme l'a fort bien expliqué son avocat, il n'y a pas de pire endroit, pour un héroïnomane, qu'un milieu carcéral où la drogue circule davantage encore qu'en ville.

Tant mieux donc si Dubois a la chance de pouvoir sortir de ce cercle infernal. Mais comme il dit très justement Mme Bertrand, qui a été l'une des chevilles ouvrières de la Commission Le Dain, «ce qui n'est pas bon pour Claude Dubois n'est pas meilleur pour les autres».

Le jugement Ducros ouvre une brèche de bon sens et d'humanisme dans un système judiciaire qui était déjà lézardé au bénéfice des consommateurs et des trafiquants de drogues «douces» — les produits dérivés du cannabis, qui n'ont rien à voir avec les stupéfiants comme l'héroïne —, mais qui reste insensible à la nécessité de traiter plutôt que de punir les toxicomanes. Souhaitons que la sentence intelligente dont bénéficie Dubois aura au moins des retombées qui bénéficieront aux autres, et que la magistrature suivra cet exemple.

Il ne s'agit pas de proposer des sentences suspendues pour les trafiquants de drogues dures, même pour ceux qui n'en vendent que pour se payer leur propre drogue. Les «pushers» d'héroïne doivent être mis à l'ombre parce que c'est la seule façon de les empêcher de vendre cette substance qui est plus dangereuse que de la poudre à canon et qui a détruit pour la vie un nombre considérable de gens. Mais quand le «pusher» est lui-même toxicomane, comme c'est généralement le cas, aussi bien l'enfermer en milieu thérapeutique qu'en milieu carcéral.

Mais n'est-ce pas là un principe qui vaudrait pour bien d'autres catégories de détenus? Et à la lumière du jugement Ducros, est-ce que la justice n'exigerait pas que l'on revoie les sentences de tous les toxicomanes qui sont actuellement en prison pour trafic de stupéfiants et qu'on leur accorde le même traitement qu'à Dubois?...J'essaierai tout ce que j'étais dans la peau d'un homme ou d'une femme emprisonné pour un crime analogue, en lisant dans le journal les sortis différents réservés à un chanteur-vedette, je ressentirais une hargne et un dégoût profond et je me dirais que je suis victime d'une injustice.

L'assassinat de Peci est «barbare», dit Spadolini

d'après AFP, Reuter

Le meurtre de Roberto Peci, frère du brigadiste repentini Patrizio Peci, a vivement été dénoncé par le président du conseil italien, Giovanni Spadolini, celui-ci déclarant qu'il s'agissait d'un assassinat barbare de la part des Brigades rouges et que «la réplique de l'Etat serait de combattre sans répit pour rétablir l'ordre démocratique».

Le cadavre de Peci, enlevé le 11 juin dernier par les BR, a été trouvé hier matin dans une cabane, près d'un hippodrome de Rome. Selon la police, Peci a été abattu de plusieurs balles et les douilles trouvées aux environs portent à croire qu'il a été exécuté sur place.

Un morceau de carton avec les mots «Morts aux traîtres» avait été laissé près du cadavre, ainsi qu'un drapeau rouge frappé d'une étoile à cinq branches, emblème des Brigades rouges. Le cadavre a été découvert à la suite

d'indications fournies par téléphone par un homme des BR.

L'organisation terroriste avait annoncé vendredi son intention d'exécuter Peci. «Nous exécuterons la peine de mort parce que c'est un traître et que les traîtres doivent être liquidés», déclarait un message. A une époque, les BR avaient offert d'échanger Roberto Peci et les trois autres otages qu'ils détenaient contre Patrizio Peci.

Celui-ci, ancien chef des BR à Turin, a, depuis son arrestation, fourni des renseignements qui ont permis à la police de retrouver et d'arrêter plusieurs dizaines de suspects. Il est incarcéré sous bonne garde. Les Brigades rouges reprochaient à son frère de l'avoir dénoncé à la police.

Roberto Peci était-il un traître ou a-t-il été exécuté en guise d'avertissement aux déserteurs?

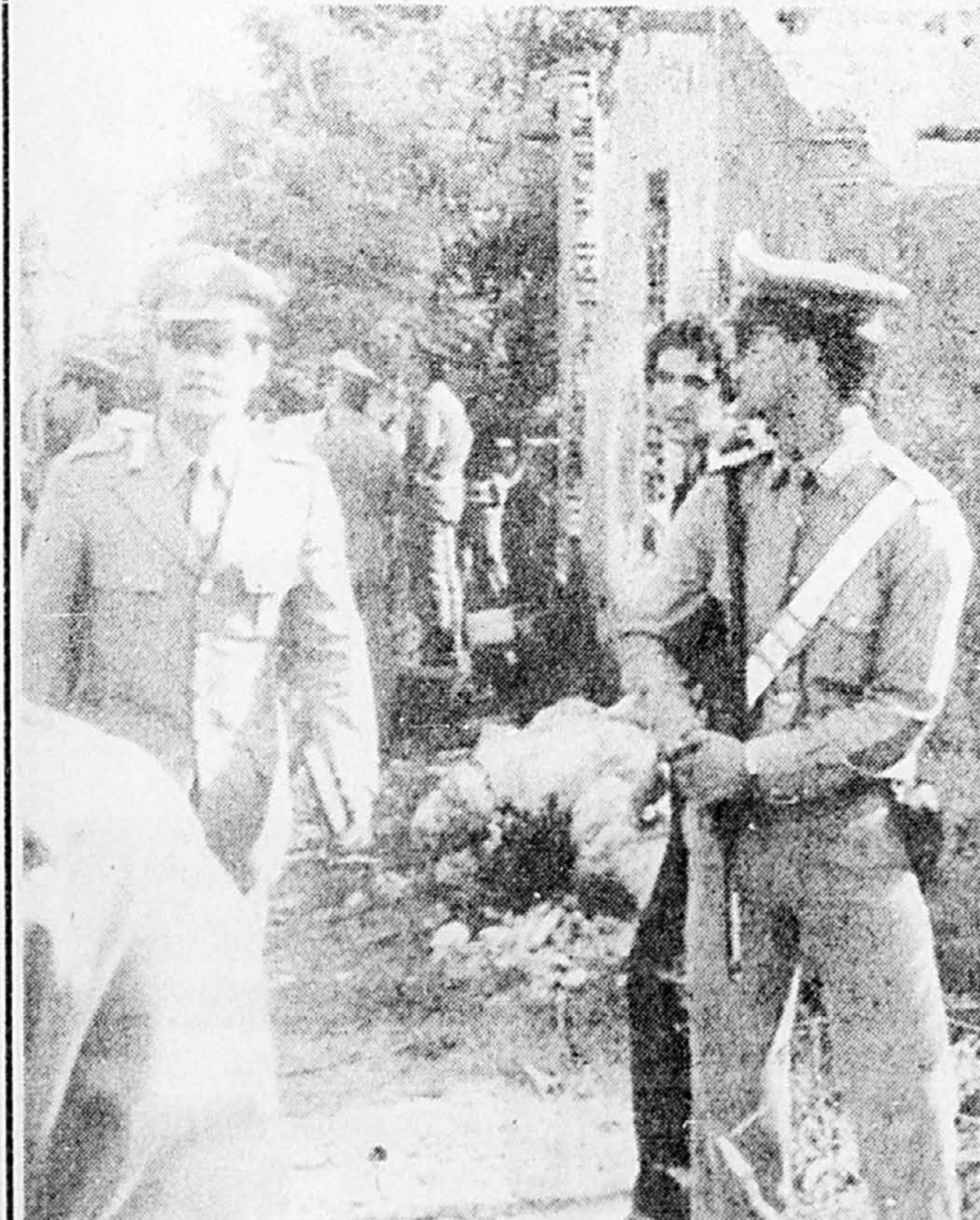
Sa famille réfute énergiquement l'hypothèse de la

«trahison» déclarant qu'il n'était pas celui qu'ils ont dit.

Le mobile des BR semble clair: en tuant Roberto Peci, les terroristes ont voulu avant tout décourager des défections de plus en plus nombreuses dans leurs rangs en démontrant aux «traîtres» qu'ils pouvaient les punir où qu'ils se trouvent, y compris derrière les murs d'une prison, au besoin en prenant en otage des membres de leur famille.

Cela au moment où le gouvernement a annoncé sa ferme intention d'étendre les mesures de clémence aux terroristes «repentins».

Les BR ont enlevé trois autres personnes cette année. L'une d'elles, cadre dans une société chimique, a été tuée le 6 juillet. Les deux autres, un cadre d'Alfa-Roméo et un homme politique démocrate-chrétien, ont été libérés indemnes les 23 et 24 juillet.



téléphoto AP

Des policiers italiens ont ratissé les environs de la maison où le corps de Roberto Peci a été découvert, hier en banlieue de Rome.



téléphoto AP

Roberto Peci en captivité, avec en toile de fond une bannière des Brigades rouges portant plusieurs de leurs slogans.

Québec accueillera 400 réfugiés polonais

Terre d'accueil par excellence, le Québec ouvrira les bras à quelque 400 nouveaux réfugiés, des Polonais cette fois, qui comptent parmi les milliers d'autres cantonnés depuis de longs mois en Autriche.

GILLES NORMAND

Les réfugiés que le Québec accueillera vivent plus précisément dans le camp de Traiskirchen, où s'entassent 5,000 des 35,000 Polonais environ qui ont

fui leur pays à destination de l'Autriche, au cours des derniers mois. Plusieurs milliers d'autres exilés volontaires ont trouvé un refuge temporaire en Allemagne de l'Ouest, ainsi qu'en Suède, ou pas plus qu'en Autriche, ils n'ont besoin d'un visa pour séjourner.

En annonçant la nouvelle, hier, à l'occasion d'une conférence de presse donnée dans la salle communautaire de l'église Notre-Dame de Czestochowa, dans l'est de Montréal, le ministre Gerald Godin a déclaré qu'un

ne série de mesures avaient déjà été mises en application pour préparer la venue de ces futurs citoyens québécois.

Il s'agit d'un programme d'accueil établi en collaboration par le ministère canadien de l'Immigration et de la Main-d'œuvre, et par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Un haut fonctionnaire du gouvernement du Québec sera dépêché d'ici à quelques jours à Vienne, où il aura un bureau à sa dis-

position à l'ambassade du Canada, en Autriche, a annoncé le ministre Godin.

Ce représentant du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration aura pour tâche de recruter les réfugiés qui seront accueillis au Québec. La sélection sera faite sur la base de l'adaptabilité. Ainsi, on évaluera l'expérience professionnelle du candidat par rapport aux besoins du Québec, de même que ses connaissances de la vie nord-américaine. Ces préliminaires devraient nécessiter quatre semaines.

Ensuite, il appartiendra au Congrès polonais canadien, section Québec, d'offrir aux réfugiés un soutien humain, comme l'accueil à l'aéroport de Mirabel, l'aide à trouver un logement, un emploi, de même qu'il incombera à cet organisme d'aider ses ressortissants à faire leurs premiers pas dans la vie nord-américaine.

Le ministère que dirige M. Godin, quant à lui, fournira les allocations nécessaires au début, des cours de français, d'initiation à la vie québécoise et canadienne. Ainsi, le ministre accordera aux réfugiés un montant forfaitaire pour l'achat de meubles, et il pourvoira au coût des premiers mois de logement.

Ce programme a été mis sur pied après la visite, il y a un mois, au Québec, de M. Paul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, en poste à Genève, et dont l'une des tâches est de déterminer ce qu'est un réfugié. M. Hartling avait attiré l'attention sur le cas des milliers de Polonais qui avaient fui leur pays. La communauté polonaise du Québec a aussi rencontré les autorités politiques, ce qui a conduit à l'élaboration d'un programme d'accueil.

GRÈVE DES POSTES

La médiation reprend sous de bons présages

Après trois jours de relâche, le juge Alan Gold de la Cour Supérieure du Québec reprend ce matin sa médiation auprès du syndicat des postiers et du Conseil du Trésor dans l'espoir de mettre bientôt fin à la grève des 23,000 postiers du pays. Les deux parties en cause ayant été invitées à réviser leurs positions durant cette période de suspension, il est tout probable que de nouvelles propositions seront mises sur table durant la journée. Entre-temps, plusieurs rumeurs ont circulé, surtout dans l'entourage des postiers, faisant état de possibilités d'entente pour la première fois depuis le début du conflit, le 29 juin dernier.

Rumeur de règlement

Une station radiophonique d'Edmonton a repris hier une rumeur qui circulait à Montréal durant le week-end, affirmant que le syndicat des postiers était prêt à présenter des contre-propositions au Conseil du Trésor. Selon CHQT, la nouvelle offre syndicale «permettrait de reprendre» la négociation qui était entrée dans une impasse en fin de semaine. Le médiateur Alan Gold avait réclamé une suspension de trois jours, vendredi dernier, pour permettre aux deux parties en cause de revoir leurs positions. Ni le syndicat ni son président Jean-Claude Parrot n'ont commenté hier la nouvelle de CHQT ou la rumeur voulant qu'un règlement soit imminent.

St-Eustache et Châteauguay

Le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être social fait savoir que les chèques d'allocations familiales et de sécurité de la vieillesse qui n'ont pas été livrés dans les localités de Saint-Eustache et Châteauguay, mercredi dernier, pourront être cueillis d'ici à vendredi. Les bénéficiaires n'auront qu'à se présenter, entre 9h30 du matin et 5h30 de l'après-midi, d'aujourd'hui à vendredi inclusivement, au 123 de la rue Saint-Louis, à Saint-Eustache, ou à l'église Saint-Jean-Baptiste, à Châteauguay. Les personnes qui réclameront ces chèques sont priées de se munir d'une pièce d'identité ou d'une lettre du bénéficiaire les autorisant à prendre possession de leur dû.

L'oiseau miracle

S'il consentait seulement à toucher Rajah, un myna provenant des Indes, le président du syndicat des postiers pourrait mettre fin à la grève postale au Canada. C'est ce que prétend le propriétaire torontois de cet oiseau parleur de la famille des corneilles, qui ajoute que le volatile porte chance à tous ceux qui le touchent. Colin Kerr, propriétaire de cabaret, a même annoncé qu'il se rendrait à Ottawa aujourd'hui, avec Rajah, pour y rencontrer Jean-Claude Parrot. Après tout, n'y a-t-il pas une certaine similitude entre l'oiseau doté de la parole et M. Parrot dont le nom est la traduction anglaise de «perroquet».

Des députés des deux partis prépareront une refonte de la loi de la Fonction publique

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, a annoncé, hier, la création prochaine d'un comité bipartite de députés qui aura pour mandat d'analyser en profondeur la loi sur la Fonction publique québécoise dans le but «d'humaniser la machine administrative, de démocratiser les méthodes de recrutement et de sélection, et d'harmoniser les droits légitimes des employés de l'Etat avec l'intérêt général de la collectivité».

Présidé par le député de Sain-

te-Marie, M. Guy Bisaillon, ce comité pourra entendre les organismes, les groupes, les associations et les individus intéressés à lui faire des recommandations.

Il recevra l'appui d'une équipe de soutien composée de conseillers juridiques, de spécialistes en relations industrielles et en droit du travail et d'un secrétaire.

Le comité, dont les autres membres seront nommés incessamment, devra soumettre son rapport final au ministre d'ici au 30 novembre en vue de la préparation d'un avant-projet de loi

qui sera par la suite étudié en commission parlementaire.

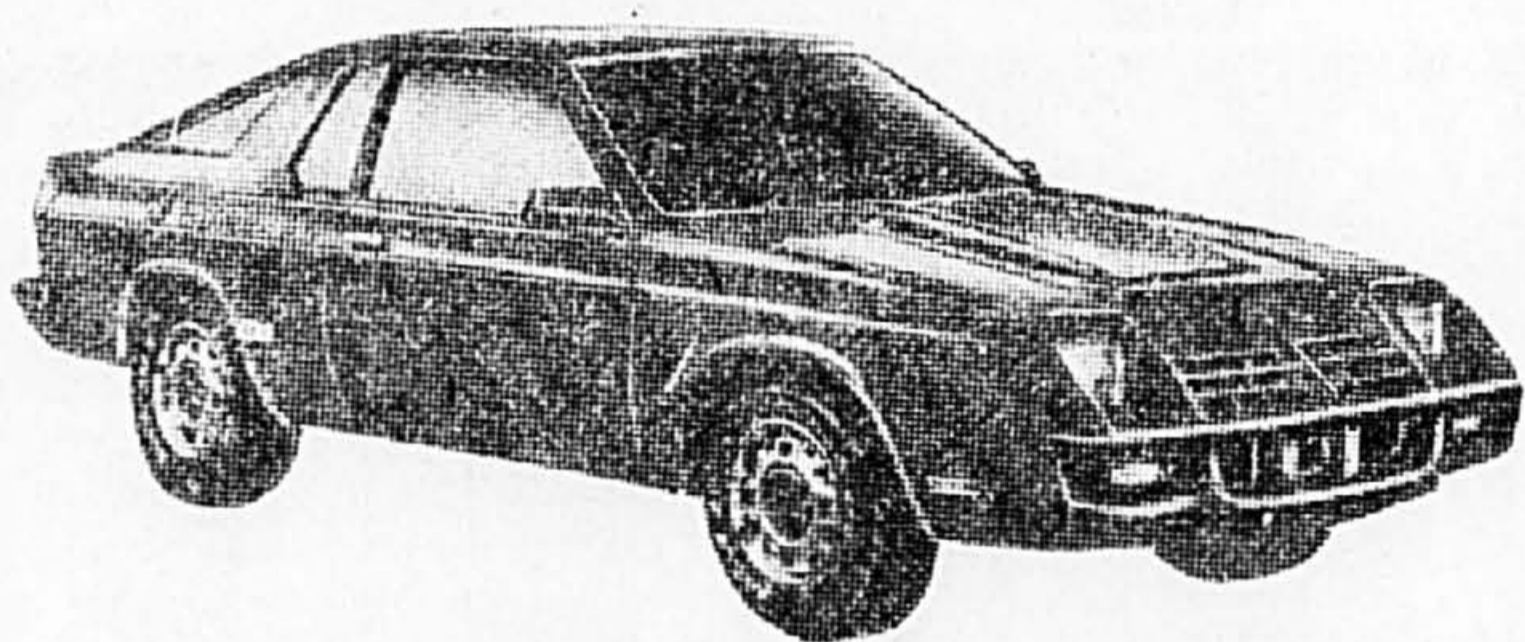
Il aura plus précisément comme mandat de:

A) — Proposer des mesures visant à rendre plus souple la loi de la Fonction publique;

B) — Aménager le principe du mérite en fonction des politiques de redressement d'emploi, en vue de rendre la Fonction publique plus accessible aux femmes, aux membres des communautés culturelles et aux personnes handicapées;

C) — Rendre la loi actuelle plus compatible avec les lois régissant le monde du travail.

au 3350 WELLINGTON
DODGE 024 CHARGER 2.2



Prise d'air sur le capot, becquet arrière, pneus ceinturés d'acier lettrés, roues sport, batterie 500 ampères, dégivreur électrique, radio stéréo multiplex.

À partir de **\$7845**

SEULEMENT 7 EN INVENTAIRE ...



Champlain
DODGE CHRYSLER VERDUN
3350 Wellington, Verdun STATION LASALLE à 2 PAS.
761-4801 C'est toute une découverte.

LES VOYAGES
Treasure Tours INC.
ON SAIT MAINTENANT QUI CHOISIR POUR LA FLORIDE

Détenteur d'un permis du Québec

Vois nolisés ABC directs de Dorval à
FT. LAUDERDALE



Départs de fin de semaine pour 1 à 4 semaines avec voiture en option.

Adulte **209\$** Enfant **169\$**

Votre meilleure aubaine du mois d'août.

Jour de départ	Dates des départs	ALLER		RETOUR			
		N° du vol	Départ	Arrivée	N° du vol	Départ	Arrivée
Samedi	1 ^{er} août au 29 août	ND4742	07 h 00	10 h 30	ND4752	11 h 30	14 h 45
Dimanche	2 août au 30 août	ND4502	07 h 45	11 h 15	ND4512	12 h 15	15 h 30

- Votre vol comprend:
- Voyage aller-retour par Boeing 737 de Nordair;
 - Repas et consommations gratuits en cours de vol;
 - Selon votre choix, le retour après 1, 2, 3 ou 4 semaines;
 - Franchise de bagages de 30 kg (66 lb).

Aubaine Nordair U-Drive Millage illimité
Chevette 2 portes climatisée ou modèle équivalent **69\$** par semaine
Cette offre vous est faite en exclusivité comme passager de Nordair par Alamo Rent-A-Car. Pour vous en prévaloir, vous devez prendre des dispositions auprès de votre agent de voyages au moment de faire vos réservations.

Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ. Le séjour minimum est d'une semaine de la date de départ. Le séjour maximum est de quatre semaines de la date de départ. Les changements de réservations faits entre 14 et 7 jours avant la date de départ seront sujets à des frais d'administration de 30\$. Pour une somme supplémentaire de 20\$ par adulte, vous pouvez réserver jusqu'à 7 jours avant le départ. Taxes canadienne et américaine d'aéroport non incluses. Consultez la brochure Été/Automne 1981 des Voyages Treasure Tours afin de connaître les conditions.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Ne manquez pas notre liquidation de pneus... des aubaines à pleins camions!

Afin de faire de la place pour notre nouvelle marchandise, nous devons liquider 3 de nos modèles de pneus les plus populaires. Et pour ce faire, nous réduisons nos prix. Cela peut représenter pour vous une grande économie! Choisissez un pneu qui conviendra à vos besoins et à votre budget... l'économique pneu 4 plis, le pneu 2 + 2

ceinturé, ou le pneu radial ceinturé d'acier de première qualité. Sears vous offre une garantie complète en trois points: usure de la semelle, risques routiers et défauts de fabrication. De plus, il n'y a pas de frais d'installation. C'est une offre à ne pas manquer! Hâtez-vous, car même à pleins camions, les quantités vont s'épuiser rapidement!

En vigueur du 4 août au 22 août ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Sears. Rayon 28, 95, accessoires d'auto.



Pneu 4 plis polyester Silverguard
\$34. ch. Petites dimensions A78-13 à E78-14
\$40. ch. Grandes dimensions F78-14 à H78-15

Pneu Silverguard 2+2 ceinturé
\$40. ch. Petites dimensions B78-13 à E78-14
\$45. ch. Grandes dimensions F78-14 à L78-15

Pneu radial Silverguard ceinturé d'acier
\$66. ch. Petites dimensions AR78-13 à ER78-14
\$74. ch. Grandes dimensions FR78-14 à LR78-15

Les mentions 'Reg.' ou 'étai't' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu. Brossard, Mail Champlain, Anjou, Galeries d'Anjou, St-Jérôme, Carrefour du Nord, St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Début de solution au problème des crues périodiques de la rivière des Mille-Iles

Un pas important vers une solution au sempiternel problème de la crue des eaux de la rivière des Mille-Iles, qui chaque année cause des dommages considérables dans certains secteurs de Laval et des municipalités de la Rive nord, sera franchi dans quelques jours.

L'ouvrage, d'un coût approximatif de \$6 à \$8 millions, constituera dans le fond un investissement puisque même si l'on n'a pas été capable, hier, de donner une évaluation actualisée du coût annuel des inondations, la dernière étude du genre remontant à 1974, il est évident qu'on atteint rapidement les \$8 millions, le tout dépendant bien sûr du genre de dégel d'une année.

Un rapport et ce n'est qu'alors que la décision de procéder officiellement à la construction de ce barrage, qui est plutôt un ouvrage de contrôle des crues qu'un véritable barrage au sens traditionnel, sera prise, sur la forme actuellement envisagée ou une autre.

L'on assure que le dit projet ne nuiera pas à la navigation sur la rivière, là où elle se fait. Par ailleurs, il est possible que le fait que des terrains actuellement soulevés par l'éclosion de projets de construction immobilière sur les berges. Il s'agira alors pour les municipalités concernées de légiférer dans le sens qu'elles jugeront à propos.

C'est le président du Bureau des audiences publiques sur l'environnement, M. Michel Lamontagne, qui préside les audiences, assisté de Mme Louise Roy et de M. Luc Ouimet.

L'on croit que la construction d'un tel ouvrage prend de quatre à six mois.

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a donné mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir des audiences publiques relatives au projet de construction par le ministère de l'Environnement du Québec, par l'entremise du Comité des ouvrages de contrôle des crues, un organisme fédéral-provincial, d'un ouvrage de contrôle des crues à l'entrée de la rivière des Mille-Iles, en aval du pont de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, reliant les municipalités de Deux-Montagnes et de Laval.

D'après les informations données hier en conférence de presse, l'ouvrage en question visera à contenir les eaux dans la rivière de l'Outaouais et empêcher ainsi, dit-on, la quasi-totalité des inondations que l'on déplore tous les ans.

PIERRE VENNET

Hier, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a donné mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir des audiences publiques relatives au projet de construction par le ministère de l'Environnement du Québec, par l'entremise du Comité des ouvrages de contrôle des crues, un organisme fédéral-provincial, d'un ouvrage de contrôle des crues à l'entrée de la rivière des Mille-Iles, en aval du pont de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, reliant les municipalités de Deux-Montagnes et de Laval.

Pas prêt

Quoi qu'il en soit, le barrage ne sera sûrement pas prêt, cependant, pour les crues du printemps prochain, puisque le bureau a un plan d'audiences en deux parties.

Tout d'abord, les 18, 19 et 20 août, on vise à parfaire la connaissance des personnes intéressées au projet. Le promoteur résumera alors publiquement celui-ci, passablement complexe, ainsi que l'étude d'impact qui vient d'être complétée sur le projet.

Trois semaines plus tard, une deuxième étape de consultation permettra aux organismes, associations ou citoyens de faire connaître leur opinion sur le sujet.

Les commissaires auront ensuite quatre mois pour soumettre

Enquête de la garde côtière

Il faudra vraisemblablement encore quelques jours aux enquêteurs de la Division de la sécurité maritime de la garde côtière canadienne et d'Environnement-Canada pour découvrir ceux qui, jeudi, ont illégalement vidangé 20.000 litres d'huile usée dans le Saint-Laurent à proximité des îles Dufault et Gros-bolis, près de Varennes.

ENCAN PUBLIC D'UN NOUVEAU LOT

Ravissante collection de superbes TAPIS PERSANS TAPIS ORIENTAUX DE QUALITÉ semi-antiques et modernes

Tous sont authentiques et tissés main, en provenance de Perse, Pakistan, Afghanistan et Russie. Dans cette collection, on retrouve les tapis exclusifs et très recherchés tels que: Qum pure soie, Sarouks, Artabells, Tabriz, Royal Kerman, Shirvan Shiraz, Senneh, Sirabant, Kashans et Bokharas.

Garantie de satisfaction ou argent remis.

Jeu, le 6 août à 7h p.m.
On peut visiter de 6h p.m. à 7h p.m.

HÔTEL BONAVENTURE

1, Place Bonaventure (Salon Westmount)
A. Khan, expert en tapis persans

AUTOMNE 81 SOIR - JOUR - CHEZ VOUS

C'est tout réfléchi, au CEGEP

CONDITIONS D'ADMISSION
Si vous avez entre 18 et 78 ans et complété votre secondaire en tout ou en partie, vous pouvez étudier au CEGEP; renseignez-vous.

Une gamme variée de cours contenus dans 24 disciplines

MATHÉMATIQUES CHIMIE BIOLOGIE PHYSIQUE	ADMINISTRATION PERSONNELLE COMPTABILITÉ MARKETING SECRETARIAT INFORMATIQUE
CIVILISATION PSYCHOLOGIE POLITIQUE SOCIOLOGIE HISTOIRE PHILOSOPHIE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIE	FRANÇAIS ANGLAIS ART CINÉMA LETTRES

• aussi offerts par correspondance

Droits d'admission: 10.00\$
FRAIS D'INSCRIPTION: 7.00\$ par 15 heures de cours
DATES D'INSCRIPTION: du 10 au 14 août de 13h30 à 21h00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont: les bulletins, le certificat de naissance et une photo.
Les étrangers: visa d'immigrant.

DÉBUT DES COURS: 1er SEPTEMBRE

ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP ROSEMONT
6400 - 16e avenue
Rosemont - Montréal
376-6310

● Prix courant K mart 1.17 80 de format lettre ou 40 de format légal	● Prix courant K mart 1.37 100 sacs parfaits pour le lunch!	● Prix courant K mart 1.27 Pqt Solides sacs en plastique	● Prix courant K mart 1.57 Ch Fait en mélamine, couleurs variées	● Prix courant K mart 1.98 Colle 'Instant Power' sous tube de 3 g.	Paquet de deux, choix de senteurs	● Prix courant K mart 1.57 Nettoyant/désodorisant pour toilettes. Format 225 g
Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188	Prix spécial K mart 2/188

vente \$1.88 (et plus)

20 sacs K mart environ 26" x 36" Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.77 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.57 Prix K mart 1.88	Poils magnétiques, 44" environ Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.47 Prix K mart 1.88	Format 14 oz. Prix K mart 1.88	Ne nuit pas au chrome. 16 oz. Prix K mart 1.88	Pour automobile. 4 oz. Prix K mart 1.88	Format 16 oz. formula. Prix K mart 1.88	450-mL sous vaporisateur. Prix K mart 1.88
Encadrée. Prix K mart 1.88	Encadrée. Prix K mart 1.88	20.3 x 25.4 cm ● Prix courant K mart 2.59 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.97 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.88 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.53 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.77 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.87 Prix K mart 1.88	Jeu de 3, en bois. Environ 17". Prix K mart 1.88	Mesure 25 cm de diamètre. Prix K mart 1.88
● Prix courant K mart 1.00 Ch Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.37 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.97 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 3.47 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.77 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 3.67 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.67 Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.57 Prix K mart 1.88	Solide tasse de 500 mL. Prix K mart 1.88	● Prix courant K mart 2.88 Prix K mart 1.88

Poudre recurante et désinfectante en boîte de 600 grammes. Prix de vente K mart 3/188	● Prix courant K mart 2.87 Styles variés.	● Prix courant K mart 3.27 Pour l'ommage.

● Prix après soldes K mart 4.90 Paquet de 2 paires. 50% laine/30% acrylique/10% nylon/10% autres fibres. Choix de couleurs. Homme 11. Prix de vente K mart 288	● Prix courant K mart 96-1.13 Pqt 4 paquets de 2 paires en tons beige ou épice. Haut à bande large. Une taille ou taille "queen". Prix spécial K mart 288	● Prix après soldes K mart 9.88 Ample sélection de modèles confectionnés en nylon dans un choix de couleurs. Dame P.M.G. Prix de vente K mart 588

Travway

AMORTISSEUR DE SERVICE DUR
Modèle très robuste avec tige de 1/2" à piston. Pour excellents contrôle et stabilité.

Prix de vente K mart **1088** pour la plupart des autos

Seulement aux magasins avec rayon 'Centre de l'auto' et Station service POSE FACILE. TOUTEFOIS, A PRIX MODIQUE, NOUS EN FERRONS L'INSTALLATION

TROUVANT DU BON À LA CHUTE DU DOLLAR

Le chef du Crédit social dénonce les taux d'intérêt et la servilité devant les USA

WINNIPEG (PC) — Le chef national du Parti du crédit social, M. Martin Hattersley, a déclaré hier que les taux d'intérêt élevés constituent pour le Canada un problème

plus grave que la valeur du dollar à l'étranger.

M. Hattersley, avocat d'Edmonton, a dit qu'il vaudrait mieux laisser le dollar se déprécier davantage que de maintenir les

taux actuels d'intérêt. C'est le marché qui devrait en définitive déterminer sa valeur.

«Le gouvernement semble penser que la hausse des taux d'intérêt diminue l'infla-

tion. C'est de la foutaise, dit-il dans une interview. Si les taux d'intérêt augmentent, le coût de la vie monte.»

Au début, dit-il, le gouvernement pré-

tendait combattre l'inflation en haussant les taux d'intérêt. Ceux-ci, maintenant, serviraient à défendre le dollar à l'étranger. «A mon avis, on cherche simplement des excuses

pour la hausse des taux d'intérêt.»

M. Hattersley dit que si le dollar a considérablement perdu de sa valeur par rapport à la devise américaine, il se tient par

ailleurs assez bien devant d'autres devises importantes comme le yen japonais ou la livre britannique.

«Je ne pense pas que nous devions imi-

ter servilement la politique économique des Etats-Unis. Si nous pouvons avoir une politique pétrolière indépendante, nous pouvons certainement aussi avoir une politique monétaire indépendante.»

M. Hattersley était à Winnipeg pour assister à une assemblée d'organisation de son parti.

Il a insisté sur le fait que la valeur d'échange du dollar canadien reflétait l'échec du gouvernement fédéral dans ses efforts pour contrôler l'inflation. La situation a cependant quelques avantages, dit-il. Un dollar canadien relativement bas favorise le tourisme américain et encourage aussi les Canadiens à acheter plus de produits fabriqués dans leur pays, ce qui entraîne plus d'emplois.

«Que le dollar soit bas ne me renverse pas, dit-il. Cela peut nuire à des financiers mais cela peut donner du travail aux Canadiens.»

M. Hattersley a déclaré que le gouvernement devrait limiter la hausse des taux d'intérêt pour les emprunts et hypothèques et mettre fin aux pénalités imposées aux débiteurs quand ils remboursent rapidement. — deux questions à propos desquelles le Crédit social fait signer des pétitions dans tout le

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CORPORATION DES C.R.I.



Réal Mireault-C.R.I.

La corporation des C.R.I. a mandat d'assurer la protection du public en matière de relations entre employés et employeurs, et aussi de témoigner de la compétence professionnelle des personnes qui exercent en relations collectives de travail et en gestion des ressources humaines. Maître en relations industrielles de l'Université de Montréal, conseiller technique au service des Relations industrielles de l'Association professionnelle des industriels. Il occupe ensuite le poste de directeur des Relations ouvrières à la compagnie Miron Ltée pendant cinq ans avant de passer au Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du gouvernement du Québec en qualité de directeur du service de Conciliation et d'Arbitrage. En janvier 1967, il est nommé sous-ministre adjoint, puis en mars 1971, il devient sous-ministre au Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. Quatre ans plus tard, il est nommé président de l'Office de la Construction du Québec. En décembre 1978, il occupe le poste de conseiller spécial auprès du Conseil exécutif du gouvernement du Québec. Il assume la présidence du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre pendant un an avant de se joindre à Trans Québec & Maritimes en qualité de directeur des relations du travail.

Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸	Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸	Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸	Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸	AU CHOIX 2/1 ⁸⁸	Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸	Prix spécial K mart 2/1 ⁸⁸

Kmart

LA PLACE OU ON ÉCONOMISE

- Prix en vigueur jusqu'au samedi 8 août 1981.
- Tant qu'il y en aura.
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Kmart \$1.88 Kmart \$1.88 Kmart \$1.88

Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88
Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88
Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88	Prix K mart 1.88

Kmart \$1.88 Kmart \$1.88 Kmart \$1.88

Prix après soldes K mart 1.19 Pqt	Prix après soldes K mart 2.99	Prix K mart 2.57	Prix K mart 3.44
3/1⁸⁸	3/1⁸⁸	1⁸⁸	1⁸⁸

Prix K mart 1.27 Ch	Prix de vente K mart	Prix après soldes K mart 77 Pqt
3/1⁸⁸	3/1⁸⁸	3/1⁸⁸

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Des activités de choix offertes à tous

Lundi soir

- Anthropologie culturelle: art et société — ANT 1960G
- Les Amérindiens: hier et aujourd'hui — OCF 2283

du 14 septembre au 21 décembre, de 19:00 à 22:00

Mardi soir

- La philosophie: analyse d'une oeuvre — LRP 2054

(Oeuvre de Gabriel Marcel, philosophe existentiel contemporain)

du 8 septembre au 15 décembre, de 19:00 à 22:00

Mercredi soir

- Arts et lettres en Occident — LRP 2040

du 9 septembre au 16 décembre, de 19:00 à 22:00

Jeudi soir

- Le Québec d'hier, de 1867 à 1960 — OCF 2121

du 10 septembre au 17 décembre, de 19:00 à 22:00

Ces activités sont offertes dans le cadre des Certificats de culture et civilisation et d'études québécoises

Date limite d'inscription
11 août 81

Renseignements:
343-6090

RÉDUISEZ VOS COÛTS D'ENTRETIEN ET MÉNAGEZ L'ÉNERGIE

PORTES-FENÊTRES REVÊTEMENTS

SPECIALITÉ DE MAISON INC.
2015, boul. Thiemens
Saint-Laurent, Québec
ESTIMATION GRATUITE - FACILITÉ DE PAIEMENT

337-1000

NOTRE 30^e ANNÉE D'EXPERTISE ET DE CONFIANCE

- LONGUEUIL 2685, chemin Chambly
- CARREFOUR DU NORD 900, rue Grignon Saint-Jérôme
- POINTE-CLAIRE 195, boul. Hymus
- DUVERNAY, LAVAL Les Galeries Papineau 1980, boul. de la Concorde
- SAINT-LÉONARD 5850, boul. des Grandes-Prairies
- VALLEYFIELD Coin Mgr Langlois et Sauvé
- SAINT-LAURENT 3105, ch. Côte-Vertu boul. Cavendish
- LaSALLE 2199, Lapierre

Walesa défie le gouvernement

«NOUS SOMMES ICI POUR VAINCRE»

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

Les négociations de crise entre le gouvernement polonais et le syndicat indépendant Solidarité ont été ajournées hier à jeudi sans aucune base d'accord pendant qu'une manifestation monstre de plusieurs dizaines de milliers de personnes et de plusieurs centaines de véhicules donnait lieu à des accrochages avec les forces policières déployées à grand renfort paralyse le centre de Varsovie.

L'ajournement, après six heures de pourparlers, ne signifie absolument pas la rupture, précise-t-on de source syndicale, mais Lech Walesa, s'adressant à la foule après la rencontre, adoptait un ton et un langage inédits, qui laissent supposer que la Pologne est cependant dangereusement proche de la rupture.

«Nous sommes maîtres de la situation et nous le resterons longtemps, a-t-il dit. Il faut une solution qui convienne aux deux parties sinon l'une d'entre elles disparaîtra. Nous sommes ici pour vaincre. Nous avons fait trop de concessions et nous attendons depuis un an que le gouvernement formule un programme de lutte contre la crise et mette en application des réformes économiques. Nous ne reviendrons pas sur nos exigences en cette matière».

Il a précisé que les négociations avec le gouvernement avaient été interrompues à cause de l'attitude du gouvernement et à cause des «provocations» de la police. «Nous avons le droit de passer dans nos rues, où nous voulons, a-t-il ajouté aux applaudissements de la foule d'ouvriers. Nous ne céderons pas et tout le pays nous soutiendra».

Déjà mal engagées, les négociations ont dérapé, en effet, lorsque les autorités ont décidé d'empêcher le défilé de protestation contre la pénurie alimentaire, le rationnement de la viande et la hausse des prix de converger vers le siège du Parti ouvrier unifié (POUP-communiste) au pouvoir. Des manifestations contre la faim ont également eu lieu ailleurs en Pologne.

Recourant à la plus imposante démonstration de force policière de toute l'année écoulée, les autorités ont bouclé le quartier de l'hôtel de ville et du siège du Conseil des ministres, où se déroulaient les négociations, refoulant les manifestants ainsi qu'environ 800 véhicules (camions, autobus et taxis), tous phares allumés et klaxonnant à l'unisson, vers l'intersection des avenues Marszalkowska et Jerozolimskie, où le défilé s'est immobilisé depuis.

Pendant que des hélicoptères de la police survolaient le rassemblement dominé par d'immenses pancartes où l'on lisait, notamment, «Un pays affamé peut manger ses dirigeants» et «Halte à la destruction biologique de la race polonaise», des jeeps de la police chargées de boucliers en plastique, de gaz lacrymogènes et d'autres équipements anti-émeutes prenaient position aux intersections stratégiques.

Lors des accrochages, des manifestants ont lancé des oeufs sur les policiers qui dressaient des barrages. Armés de porte-voix, des militants de Solidarité lançaient des appels au calme face aux «provocations policières». La population a soutenu spontanément les manifestants, organisant des quêtes pour aller chercher des sandwiches, et certains offrant même leurs cartes de rationnement.

Réunis d'urgence après l'ajournement des négociations avec le gouvernement, la KKP — organe suprême de Solidarité — et le présidium de Mazowsze, section de Solidarité pour Varsovie, ont annoncé que les centaines de véhicules lourds immobilisés dans le centre de la capitale resteront sur place avec leurs équipages au moins jusqu'à demain: une grève d'avertissement de trois heures doit alors immobiliser les transports en commun et les entreprises de Varsovie.

La seule déclaration gouvernementale est venue tard dans la soirée du vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, chargé des relations avec les syndicats. «Maintenant que la Révolution polonaise s'est répandue dans les rues, une étincelle suffirait pour déclencher une explosion, mais nous ne cherchons pas à faire étalage de notre force. Nous avons le droit de protéger les sièges du parti et du gouvernement. Devons-nous, pour cela, être la cause d'un conflit majeur en Europe?», s'est-il demandé à la télévision.

C'est le concept même du redressement économique qui constitue désormais le cœur du conflit polonais et les observateurs notent que ce débat, après avoir été escamoté au récent congrès extraordinaire du POUP, a fini par éclater au grand jour: le gouvernement soutient que la hausse des prix et le rationnement sont les conditions essentielles du redressement, alors que Solidarité réclame en priorité l'autogestion et l'autonomie des entreprises comme base d'une réforme économique globale.

Cadrant avec les déclarations très dures de Lech Walesa, de nombreux syndicalistes font état d'une mobilisation en cours dans les entreprises, prêtes à soutenir l'action engagée, et, ajoutent-ils, tout acte de violence de la part de la police provoquera une grève générale. Hier soir, des délégations de plusieurs dizaines d'ouvriers ont rejoint les manifestants dans le centre de Varsovie. La télévision polonaise s'est contentée de présenter des images aériennes de la manifestation, en soulignant qu'elle avait un caractère «anti-gouvernemental».

Le seul défilé gouvernemental est venue tard dans la soirée du vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, chargé des relations avec les syndicats. «Maintenant que la Révolution polonaise s'est répandue dans les rues, une étincelle suffirait pour déclencher une explosion, mais nous ne cherchons pas à faire étalage de notre force. Nous avons le droit de protéger les sièges du parti et du gouvernement. Devons-nous, pour cela, être la cause d'un conflit majeur en Europe?», s'est-il demandé à la télévision.

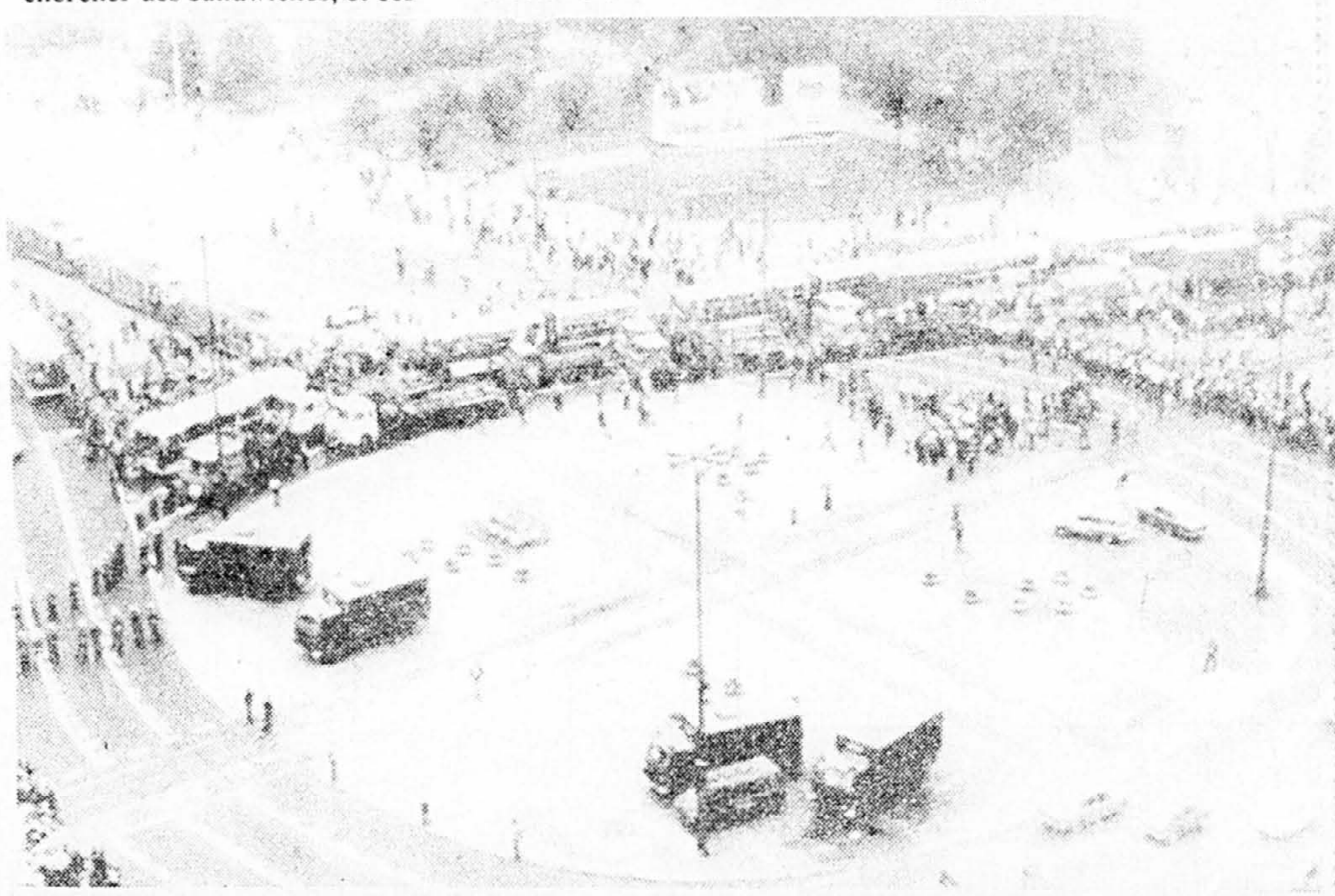
Cadrant avec les déclarations très dures de Lech Walesa, de nombreux syndicalistes font état d'une mobilisation en cours dans les entreprises, prêtes à soutenir l'action engagée, et, ajoutent-ils, tout acte de violence de la part de la police provoquera une grève générale. Hier soir, des délégations de plusieurs dizaines d'ouvriers ont rejoint les manifestants dans le centre de Varsovie. La télévision polonaise s'est contentée de présenter des images aériennes de la manifestation, en soulignant qu'elle avait un caractère «anti-gouvernemental».

Cadrant avec les déclarations très dures de Lech Walesa, de nombreux syndicalistes font état d'une mobilisation en cours dans les entreprises, prêtes à soutenir l'action engagée, et, ajoutent-ils, tout acte de violence de la part de la police provoquera une grève générale. Hier soir, des délégations de plusieurs dizaines d'ouvriers ont rejoint les manifestants dans le centre de Varsovie. La télévision polonaise s'est contentée de présenter des images aériennes de la manifestation, en soulignant qu'elle avait un caractère «anti-gouvernemental».



Lech Walesa, hier à Varsovie «Nous ne pouvons plus attendre».

téléphoto UPI



L'embouteillage à l'intersection principale du centre de Varsovie durerait au moins jusqu'à demain.

téléphoto AP

Des écueils pour Sadate

d'après UPI, AP, AFP et Reuter

Les Etats-Unis ont exclu hier toute participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) aux négociations sur l'autonomie de Cisjordanie et de Gaza, infligeant par anticipation un revers au président égyptien Anouar Sadate attendu aujourd'hui à Washington.

Celui-ci, qui discutait à Londres d'une relance de l'initiative européenne au Proche-Orient avec Mme Margaret Thatcher, a d'ailleurs subi deux autres revers hier: la nouvelle coalition israélienne signait un programme de gouvernement prévoyant l'annexion pure et simple de Cisjordanie et de Gaza et un attentat à la bombe contre une église copte du Caire menaçait de raviver les tensions religieuses entre musulmans et chrétiens d'Egypte.

Sadate exige depuis longtemps l'inclusion de l'OLP aux négociations sur l'autonomie palestinienne comme seul moyen réaliste d'impliquer les Palestiniens dans la recherche d'un règlement de paix, mais des représentants américains, s'entretenant hier avec des journalistes à Washington en prévision de la

visite de Sadate, ont affirmé que «la porte reste fermée à l'OLP».

De Londres, où il accompagne Sadate, le ministre égyptien des Affaires étrangères Kamal Hassan Ali avait déclaré à la presse de son pays que l'Egypte «va demander aux Etats-Unis d'encourager l'ouverture d'un dialogue entre Israël et l'OLP».

Du côté israélien, cette perspective reste tout aussi fermée, le nouveau gouvernement Begin, malgré les difficultés éprouvées avec les partenaires minoritaires religieux dans la formation d'une coalition, prévoyant l'annexion de Cisjordanie et de Gaza «cinq ans après la mise en application de l'autonomie».

Ces développements négatifs n'ont pas empêché cependant l'Egypte, Israël et les Etats-Unis de signer hier à Washington l'accord sur la formation d'une force de maintien de la paix dans le Sinaï après le retrait israélien en avril 1982.

Les autorités égyptiennes attribuaient entre-temps à des extrémistes arabes opposés aux accords de Camp David l'attentat qui a fait trois morts et 56 blessés, hier, à l'église Sainte-Marie, dans le quartier cairote de Shoubra, au cours d'un mariage.



téléphoto UPI

Un sourire hier à l'arrivée à Londres, qui devrait avoir disparu après le voyage à Washington aujourd'hui.

Il y a moins de deux mois, des affrontements entre musulmans et coptes dans le quartier de Zaouya al-Hamma avaient fait une vingtaine de morts et la police a pris soin, hier, de préciser que l'attentat de l'église Sainte-Marie avait fait des victimes parmi les musulmans également.

La recherche d'un règlement à la crise libanaise fera également l'objet des entretiens Sadate-Reagan, à Washington, et le secrétaire d'Etat Alexander Haig a fait savoir hier qu'il avait reçu des engagements des alliés européens pour l'instauration d'une paix durable au Liban.

Le cessez-le-feu entre l'OLP et Israël tient toujours, et il a été évoqué hier lors des entretiens Sadate-Thatcher.

Attentats, jour du serment de Radjaï

d'après AFP, Reuter, UPI

Au moment même où le nouveau président iranien, Mohammed Ali Radjaï prêtait serment à Téhéran, les opposants au régime faisaient exploser deux bombes de forte intensité, tuant 14 personnes et faisant une quarantaine de blessés.

L'une des bombes a explosé à environ 600 mètres du bureau du premier ministre au centre de Téhéran. Un passant a été tué et 15 autres personnes blessées, dont sept enfants qui venaient de se faire vacciner à l'Institut Pasteur.

L'autre déflagration a eu lieu à Kermanschah, la capitale de la province occidentale du Kermanschah. La bombe, posée sur une place de la ville, a soufflé les vitres des immeubles dans un rayon de 500 mètres et a détruit quatre voitures ainsi qu'une partie d'un marché couvert. Treize personnes ont été tuées et 25 autres blessées dans cette explosion.

Tel que prévu, le nouveau président iranien a choisi comme son successeur à la tête du gouvernement Mohammad Javad

Bahonar, le ministre de l'Éducation. Le porte-parole gouvernemental Behzad Nabavi a annoncé que peut-être la moitié des ministres actuels changeraient de poste.

M. Nabavi a annoncé également que le gouvernement serait obligé de revoir ses relations avec la France si le gouvernement de ce pays ne révisait pas ses positions «inamicales» et devient le foyer de la contre-révolution.

De leur côté, les autorités françaises ont demandé à l'ex-président Bani-Sadr de ne plus recevoir des journalistes, ajoutant que des «dispositions» avaient été prises à ce sujet. Ces mesures ont été décidées pour ne pas mettre en danger la sécurité des 140 ressortissants français en Iran.

Par ailleurs, l'ambassade d'Iran à Bonn a été saccagée hier et 110 personnes, la plupart des étudiants iraniens hostiles à l'ayatollah Khomeini, ont été arrêtés. Dix personnes ont été blessées au cours des accrochages entre les manifestants, le personnel de l'ambassade et la police.

DÉPÊCHES

EN BOLIVIE, l'issue de la cinquième tentative de coup d'Etat en un peu plus d'un an contre le président de la république, le général Luis Garcia Meza, était incertaine. Deux généraux s'étaient emparés de la ville de Santa Cruz en matinée et exigeaient la démission du chef de l'Etat, mais à La Paz, le gouvernement parlait d'une «action isolée» et disait avoir repris le contrôle de Santa Cruz. Un journaliste sur place affirmait que sept des huit divisions de l'armée avaient joint les putschistes.

EN GAMBIE, les insurgés qui ont tenté un coup d'Etat jeudi contre le président Sir Dawda Jawara, ont menacé d'exécuter les 29 otages qu'ils détiennent encore si la caserne dans laquelle ils se sont réfugiés, à 10 kilomètres de Banjul, la capitale, est investie par les troupes loyalistes. Sir Dawda a annoncé que les troupes sénégalaises quitteraient le territoire gambien dès que la crise serait terminée. La tentative de coup d'Etat aurait fait entre 100 et 200 morts.

À WASHINGTON, le Sénat a approuvé hier en dernière lecture le projet de réforme fiscale du président Reagan, qui prévoit des baisses d'impôt de \$749 milliards sur le revenu et les sociétés, la plus importante diminution de taxes dans l'histoire des Etats-Unis. Le Sénat a rejeté une motion du sénateur Edward Kennedy, qui souhaitait que le projet soit renvoyé en commission pour supprimer une clause allégeant de \$11.8 milliards la charge fiscale de l'industrie pétrolière.

À L'OPÉP, la tension s'est aggravée entre l'Arabie Saoudite et les autres pays membres et une conférence extraordinaire est envisagée dès ce mois-ci pour parvenir à un compromis sur les prix et le niveau de production. Selon le Middle East Economic Survey, le conflit découle du maintien du niveau élevé de la production saoudienne alors que les pays africains ont réduit de moitié leur production à cause de la situation actuelle d'excédent de pétrole.



Lynch porté en terre

d'après AFP, Reuter, AP, UPI

Près de 20.000 personnes ont accompagné hier le cercueil de Kevin Lynch, 25 ans, le 7e gréviste de la faim mort samedi, jusqu'au cimetière de Dungiven, son village natal en Ulster.

Sous une pluie battante, trois salves de revolver, tirées par six hommes de l'Armée de libération nationale irlandaise, ont claqué sèchement au-dessus du cercueil recouvert du drapeau irlandais.

À la suite de la mort de Lynch

et de celle de Kieran Doherty dimanche, une nouvelle soirée d'affrontements sporadiques a eu lieu à Belfast, mais selon les autorités, la violence n'a pas été aussi intense que lors du décès des autres grévistes de la faim. Cette fois-ci toutefois, la violence a gagné la République d'Irlande, où des manifestants ont assiéé un commissariat de police, allumé plusieurs incendies et affronté des policiers.

Les funérailles de Lynch n'ont donné lieu à aucun incident.

Créditistes indépendants, les frères Turmel se portent à l'assaut de Joliette et Spadina

Il y aura deux candidats créditistes lors des prochaines élections complémentaires dans le comté de Joliette. En effet, hier matin, à la toute dernière minute, un citoyen d'Ottawa, d'origine francophone, Raymond Turmel, dont les ancêtres sont venus de Beauce en Ontario, a enregistré son bulletin de candidature à titre de créditiste indépendant.



Raymond Turmel, qui se présente dans Joliette, a coutume de manifester chaque jeudi devant la Banque du Canada à Ottawa.

Il est le frère de John Turmel d'Ottawa, candidat créditiste dans l'élection complémentaire de Spadina-Toronto. Les deux frères ont déclaré lors d'une conférence de presse, hier après-midi à Montréal, qu'ils se dissocient des créditistes «officiels» parce que ces derniers ont appuyé le parti libéral en chambre lors du désormais célèbre vote sur le coût du pétrole. Ce vote avait permis de renverser le gouvernement de Jos Clark. Les frères Turmel estiment que les candidats créditistes «officiels» continuent de faire le jeu des libéraux lors de la présente campagne

électorale dans Joliette et Spadina/Toronto. Les deux frères Turmel jouissent d'une certaine célébrité en Ontario où ils tentent de faire condamner la Banque du Canada, l'accusant d'opérer à la façon d'un casino. Eux-mêmes font face à des accusations de nature criminelle pour avoir tenu et opéré une

maison de jeu. Les frères Turmel ne s'en cachent aucunement, soulignant qu'ils ont délibérément tenu ce casino «créditiste» afin de pouvoir entraîner en cour la Banque du Canada.

dans Joliette. Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Desormiers a expliqué les raisons qui ont motivé sa décision de briguer les suffrages, soit l'union du Canada avec les Etats-Unis.

Dans Joliette, Raymond Turmel affrontera le créditiste officiel Carl O'Malley qui a reçu le feu vert du parti.

Le candidat Désormiers propose ni plus ni moins que la vente du Canada aux USA, vente qui permettrait à chaque citoyen de toucher une somme de \$1 million. «Mon programme est fort simple — a déclaré M. Désormiers — je propose à chaque citoyen de 18 ans et plus de devenir millionnaire sans acheter de billet de loterie».

La vente du Canada

Le président du parti «Unité», Paul Désormiers, sera candidat lors des élections complémentaires qui se dérouleront

AVIS DE la presse À TOUS SES ANNONCEURS

En raison de la grève des postes, vous pouvez payer votre compte à une succursale de la Banque nationale du Canada.

Vous pouvez également régler vos factures par carte Visa ou Master Card sur un simple appel à nos bureaux au numéro (514) 285-7135.

Démangeaison rectale vite soulagée

Substance exclusive qui soulage la douleur et aide à la cicatrisation.

Vous cherchez un remède efficace à la démangeaison rectale... aux hémorroïdes irritantes? Voici une bonne nouvelle. Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale soulage rapidement la douleur et les démangeaisons rectales et réduit vraiment les hémorroïdes.

De plus, cette substance spéciale, Bio-Dyne, aide à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. Dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois. Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PREPARATION H

Huit candidats dans Joliette

(D'après PC) — Huit candidats sont officiellement inscrits en vue de l'élection partielle fédérale qui aura lieu le lundi 17 août dans le comté de Joliette, représenté depuis 13 ans par le conservateur Roch LaSalle.

— Claude (Le propre) Forget, 31 ans, se qualifie de «politicien en chômage» et porte l'étendard du Parti rhinocéros.

— Carl O'Malley, 53 ans, consultant en administration, président national et candidat officiel du Parti Crédit social.

— Paul Desormiers, 69 ans, éditeur de journaux à Montréal. Quoique inscrit comme indépendant, il a l'appui du Unity Party.

— Raymond Turmel, 28 ans, répartiteur et résident de Gloucester, en banlieue d'Ottawa. Il s'est inscrit comme indépendant mais se qualifie de «vrai créditiste».

— Roch LaSalle, conservateur, titulaire des Approvisionnements et Services pendant les neuf mois qu'a duré le gouvernement de M. Joe Clark, en 1979.

A la dernière journée des mises en candidature, hier, le plus sérieux adversaire de M. LaSalle demeurait le libéral Michel Denis, 49 ans, homme d'affaires et ancien député provincial de 1973 à 1976.

Les autres candidats sont:

— Jacques Trudeau, Nouveau Parti démocratique, 43 ans, professeur de cegep et politologue qui avait déjà porté les couleurs du NPD dans cette circonscription en février 1980.

— Jean-Guy Mercier, indépendant, 38 ans, éleveur de bétail et député péquiste de Berthier de 1976 à 1981.

Québec retirera une partie de la mousse d'urée du Parlement

QUEBEC — Le ministère des Travaux publics entreprendra incessamment des travaux de récupération de la mousse d'urée-formol dans la tour de l'Hôtel du Parlement qui en avait été injectée en 1978 lors de la réfection de l'édifice de l'Assemblée nationale.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Il devrait en coûter \$35,000 pour récupérer cette mousse d'urée-formol qui a la propriété de dégager des gaz toxiques lorsqu'elle est mise en contact avec la chaleur et l'humidité.

Selon le directeur de cabinet du ministre des Travaux publics, M. Michel Champoux, la surface qui a été isolée avec ce produit couvre entre 2 et 3 pour cent du toit de l'Hôtel du Parlement. Or, en récupérant la quantité qui a été injectée dans la tour, il n'en restera plus qu'une infime partie à l'intérieur de cavités fermées dans le mur de la mansarde de l'édifice.

Selon les spécialistes du ministère, ce reliquat ne présentera aucun danger pour la santé des élus. Il appert que le formol étant plus léger que l'air, il aurait tendance à s'échapper par le toit.

On se souvient que Le Devoir avait alerté l'opinion publique le 23 juillet en signalant la présence de cette substance dans la toiture du Parlement. Mais l'article ne faisait pas mention de la présence de l'urée-formol dans les murs de la tour de l'édifice.

En récupérant cette substance dans la tour, le ministère des Travaux publics a conclu qu'elle pouvait porter atteinte à la santé du personnel qui y travaille à proximité de même qu'aux élus qui siègent au Salon bleu et au Salon rouge.

On sait que cet isolant se détériore avec le temps en libérant des vapeurs de formaldéhyde. Celles-ci peuvent irriter le nez et les yeux.

Conserve-maison



Articles de qualité pour des conserves bien préparées

3 19
Caisse de 12 bocaux de 16 oz, capsules, couvercles

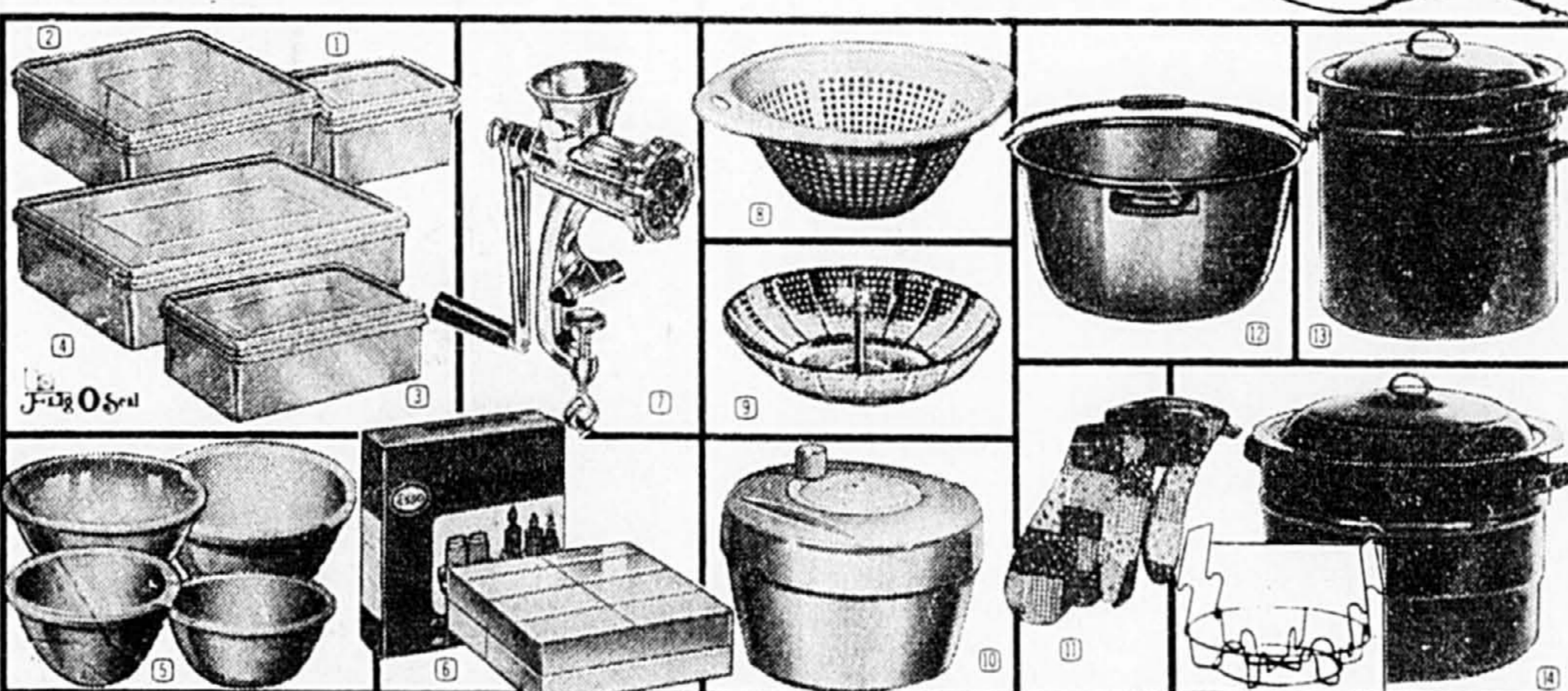
Caisse de 12 bocaux de 32 oz, capsules et couvercles... **3 59**

Mason... qualité et économie

Y a-t-il rien de plus savoureux que les bonnes conserves qu'on fait soi-même? Pensez à la délicieuse confiture de fraises et de rhubarbe, à la piquante marinade de fèves, aux succulentes tomates et autres exquis préparations. En verre solide qui conserve tout le bon goût. 99-3637X

Couvercles seuls pour bocaux **59¢**
Très avantageux. 99-3640 Paquet de 12

Capsules et couvercles **1 19**
Faites-en provision. 99-3639 Paq. de 12



Tout, des marmites à la cire, à bas prix

- ① Boîte à aliments 32 oz Carrée. Polythène translucide; avec couvercle. 42-2005 **1 49**
- ② Boîte 8 1/2 x 8 1/2 x 3". 42-2009 **2 89**
- ③ Boîte rectangulaire 5 1/2 x 8 1/2 x 3". En polythène; couvercle étanche. 42-2008 **1 99**
- ④ Boîte 8 1/2 x 13 x 3". 42-2010 **3 89**
- ⑤ Ensemble de 4 bols Bols à mélanges de 1.5, 2.5, 3.5 et 5 litres. En jaune ou ton amande au choix. 42-2153X **2 69**
- ⑥ Cire à conserves Parowax Cire raffinée pour sceller hygiéniquement les conserves. 450 g en 4 barres. 42-2510 **1 29**
- ⑦ Hachoir de table à pince Hache jusqu'à 2 lb de viande par minute. 42-1442 **15 99**
- ⑧ Hachoir de 3 lb/mn. 42-1443 **19 99**
- ⑨ Passoire en plastique Pour égoutter les aliments bouillis. Base stable. Environ 13 x 11 x 4 1/2" de haut. 42-1245 **99¢**
- ⑩ Panier à légumes Pour cuisson à la vapeur dans la plupart des marmites. Acier inoxydable. 42-1487 **3 29**
- ⑪ Sèche-légumes tournant Tournez la manivelle et la force centrifuge enlève rapidement l'excès d'eau. 42-1489 **8 79**
- ⑫ Mouffes pour le four Paumes résistant à la chaleur pour ne pas se brûler. Dessus coton imprimé. 42-1254 **3 29**
- ⑬ Marmite à confitures Contient 15.1 L pour cuire de grosses quantités de fruits. Avec anse. 42-2504 **9 79**
- ⑭ Marmite à blanchir 6.6 L. Marmite intérieure perforée pour blanchir sans faire déborder l'eau. 42-2503 **16 49**
- ⑮ Marmite à stériliser 20.3 L Support amovible pour 7 bocaux Mason de 32 oz; acier porcelainisé; couvercle. 42-2501 **15 99**



Autocuiseur Presto 5.7 L

Aluminium poli ou émaillé amande **52 95** chacun

Tout se fera plus rapidement

Pour stériliser les aliments à faible acidité en pots (viandes, légumes et soupes). Aussi pour aliments acides comme fruits, tomates et choucroute. Modèle en fonte d'aluminium épaisse, avec régulateur de pression et évent de sûreté. Pour conserves et cuisine quotidienne. 42-0079X

Marmite tout usage avec couvercle

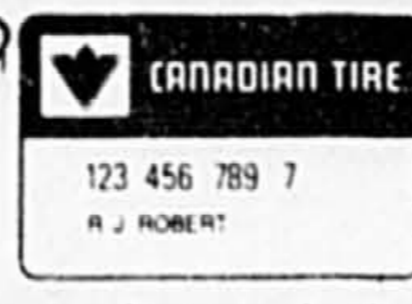
26 95 480 oz (14.1 L)

En aluminium de qualité, sert à blanchir les légumes, cuisiner pour grandes familles, faire des courts-bouillons. 42-0098

Avis aux détenteurs de cartes Canadian Tire: Durant le conflit postal, vous pourrez faire tout paiement de compte Canadian Tire à votre magasin Canadian Tire local où vous pourrez aussi obtenir tout renseignement sur les comptes.



...une vraie bonne affaire



...ou épargnez avec les BILLETS-BONIS au COMPTANT

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. Samedi jusqu'à 5h.

- | | | | | | |
|---|---|---|--|---|--|
| Beaconsfield Centre Commercial
50, rue Saint-Charles
Bellechasse
6275, boul. Saint-Laurent, Montréal (coin Bellechasse)
Belleil
500, boul. Laurier
Boucherville
1001, rue Montarville
Carrefour Laval
2595, rue Daniel-Johnson, Laval
Cavendish Mall
5800, boul. Cavendish | Châteauguay
140, boul. d'Anjou
Chomedey
435, boul. Labelle
Cowansville
127, rue Principale
Dollard-des-Ormeaux
3339, chemin des Sources
Greenfield Park
910, boul. Taschereau
Le Perrot Centre Commercial
Ile Perrot | Jean-Talon
1465 est, rue Jean-Talon
Joliette
5, rue Papineau
L'Acadie Centre Commercial
1500 est, rue Sauvé
Lachine
470, 28e Avenue
Lachute
370, chemin Bathany | Languaiv
2790, chemin Chamblay
Montréal-Nord
5500 est, boul. Henri-Bourassa
Pent-Vue
1000, boul. des Laurentides
Rosemont
5685, rue d'Iberville
Sorel
290, boul. Fiset
Sainte-Agathe-des-Monts
96, rue Principale | Saint-Eustache
500, boul. Arthur-Sauvé
Saint-Hyacinthe
2125, boul. Casavant
Saint-Jean
600, rue Pierre-Casise
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord, 900, boul. Grignon
Saint-Léonard
6565 est, rue Jean-Talon | Terrebonne
1280, boul. Moody
Valleyfield
560, boul. Mgr-Langlois
Varennes
3180, rue Wellington
Ville LaSalle
8776, boul. Newman
Ville Saint-Laurent
1755, rue Grenet |
|---|---|---|--|---|--|



Contre la hausse des tarifs

Des porte-parole de Transport 2000 ont fait signer en fin d'après-midi hier une pétition aux usagers des transports en commun à la station de métro Crémazie. On est ainsi parvenu à obtenir ainsi plus de 2,000 signatures de façon à grossir le nombre

des mécontents de la récente hausse des tarifs de la CTCUM. La pétition sera remise demain soir à l'exécutif de Transport 2000. Sur la photo, Mme Cécile Laporte invite des usagers du transport en commun à signer la pétition.

photo Yves BEAUCHAMP

Que Vignola et Lamarre passent aux actes, dit le juge Roger Gosselin

Le président de la Commission de police du Québec, le juge Roger Gosselin, a qualifié de regrettables les paroles et l'attitude du directeur de police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, et du président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, concernant le rapport d'enquête sur les plaintes décollant des événements qui se sont déroulés le soir du référendum, sur le Mont-Royal.

Le juge Gosselin, après avoir rappelé que les témoignages des policiers durant cette enquête n'ont pas été suffisamment clairs pour établir des preuves complètes, a dit regretter la réaction de MM. Vignola et Lamarre, et particulièrement le fait qu'ils s'en soient pris directement aux membres de la Commission. Il a déclaré que ces deux hommes publics ont la responsabilité de voir au maintien de l'ordre et de la paix sur le territoire de la CUM.

«La Commission de police, a ajouté le juge Gosselin, est un organisme dont les pouvoirs sont d'ordre public. Son rôle n'est pas de plaire à qui que ce soit dans les rapports qu'elle publie à la suite d'enquêtes. Elle a le devoir de rapporter les faits mis en

preuve et, le cas échéant, de formuler les recommandations qui s'imposent».

Le juge Gosselin a dit regretter particulièrement certaines déclarations attribuées à MM. Vignola et Lamarre, déclarations qui auraient laissé entendre que le rapport de la Commission a été l'oeuvre de personnes frustrées et qu'il fut rédigé en termes journalistiques qui trahissent le sensationnalisme. Par de telles paroles, a expliqué le juge Gosselin, ils s'en prennent à la personne même des membres de la Commission et ces déclarations sont d'autant plus malheureuses qu'elles émanent de ces deux hommes publics qui ont le pouvoir et le devoir de prendre les mesures qui s'imposent pour corriger la situation décrite dans le rapport d'enquête.

En conclusion, le juge Gosselin a souhaité que des correctifs soient apportés à la situation décrite dans le rapport pour éviter que des événements semblables ne se reproduisent et qu'au-delà des déclarations faites par MM. Vignola et Lamarre, les autorités publiques passent aux actes pour que le respect des droits et libertés des citoyens soit assuré par les policiers de la CUM.



Cardigan «Ciaro»... un atout-mode en tout temps

Un dicton de la mode dit que les vêtements de coupe classique sont de bon aloi durant de nombreuses années! En voici un bon exemple: un élégant cardigan version automne 81 signé «Ciaro» (inspiré d'un chandail créé par un grand couturier italien). Vous le porterez au bureau... ou durant vos heures de loisirs! Modèle en fine laine avec garniture ruban gros-grain. Noir, rouge, gris, marine ou chameau. P, M, G. En exclusivité au Salon Vendôme.

ch. \$80

Salon Vendôme

Mini solde au Salon Vendôme

Ne manquez pas cette occasion! Venez au Salon Vendôme et faites votre choix parmi les plus élégantes tenues de la saison! Vestes, jupes et gilets en tissu «Ultrasuède». Modèles exclusifs au Salon Vendôme. Bisque, sorbet, bleu azur ou colombe (beige pâle)

\$119 à \$199

Nos fameuses blouses «Rouie», offertes dans une gamme sensationnelle de coloris-mode (blanc, blanc cassé, gris et marine non inclus).

\$29

Collection de jolies robes printemps/été «Bill Blass III»

\$199 à \$329

*Tissu synthétique composé de polyester et polyuréthane

Rayon 308, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Seyant manteau castor rasé garni de renard

Un mariage des plus heureux pour l'hiver 81... doux castor rasé et renard long poil... le summum du luxe! Castor rasé gris perle avec manches, col et garniture devant en renard.

Rayon 311, au troisième, centre-ville seulement.

Pour achat en personne seulement

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Plan mise-de-côté

Il suffit d'un dépôt de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant, le porter à votre compte Simpsons ou utiliser votre carte American Express.

Simpsons... J'AI ME TON STYLE

EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h, du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h, du soir
Samedi, de 9h à 5h, du soir

FAIRVIEW

6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h, du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h, du soir
Samedi, de 9h à 5h, du soir

LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h, du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h, du soir
Samedi, de 9h à 5h, du soir

LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h, du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h, du soir
Samedi, de 9h à 5h, du soir

LES PROMENADES ST-BRUNO

800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h, du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h, du soir
Samedi, de 9h à 5h, du soir

VENEZ EN PERSONNE,
ECRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TELEPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR